

# SAINT MART' **mag**

INFORMATION MUNICIPALE • N°2 : AVRIL 2021 • [www.saintmartinlaplaine.fr](http://www.saintmartinlaplaine.fr)





## Naissance d'un bébé gorille le 18 novembre 2020 !

Yzia est la 10<sup>ème</sup> gorille à naître à Saint Martin la Plaine.  
 Il s'agit de la seconde fille de Gypsy, la maman, qui donne naissance deux ans après Xia, dont le décès prématuré nous a tous affectés. Gypsy prend soin de sa nouvelle petite qui semble très éveillée et alerte. Likalé, le papa, est très calme et s'en intéresse grandement.  
 Les gorilles vivent en groupes composés d'un mâle dominant et de plusieurs femelles, elles sont donc très précieuses pour le Programme d'Élevage Européen (EEP) !  
 Nous sommes impatients de vous revoir au sein du parc.

[www.espace-zoologique.com](http://www.espace-zoologique.com) - Tel 04 77 75 18 68 - Mail [zoo.st.martin@wanadoo.fr](mailto:zoo.st.martin@wanadoo.fr)



**Transactions  
immobilières  
Neuf & ancien**

Vous avez un projet immobilier sur la Vallée du Gier ?  
 Vous souhaitez vendre ou acheter un bien ?

**Estimation  
gratuite  
de votre bien\***

**CONTACTEZ-NOUS**

Espace Sardon - A47 sortie n°12  
 45 Chemin de Pompey - 42800 GENILAC

**04 77 52 88 80**

[www.ostiaimmobilier.fr](http://www.ostiaimmobilier.fr)

\* Voir conditions en agence



**DESIGN D'ESPACE**



Denis Capitan • 06 82 65 94 60 • [www.cap-d.fr](http://www.cap-d.fr)

**HO<sub>2</sub>**

RICHARD Bertrand  
 06 18 30 56 06

Entretiens et  
 aménagements  
 paysagers

**CREDIT  
D'IMPOTS  
50%**



4 hameau de la Bourdinière - 42800 St Martin La Plaine  
 mail : [h2opaysages@gmail.com](mailto:h2opaysages@gmail.com)



**SAS Maçonnerie  
Paillet Marra**

**Maçonnerie générale • Construction & rénovation  
Habillage bandeaux et sous-face toiture  
Dallage • Petits travaux**

5 Impasse du Munat - 42800 St MARTIN LA PLAINE

**Tél 04 77 75 10 95 - Port 06 73 96 63 67**

[maconneriepailletmarra42@yahoo.fr](mailto:maconneriepailletmarra42@yahoo.fr)  
[www.maconnerie-paillet-marra.fr](http://www.maconnerie-paillet-marra.fr)

**BRUNO!**

**EXPRIMEZ-VOUS**

COMMUNICATION GLOBALE

04 77 75 79 25  
[contact@agencebruno.fr](mailto:contact@agencebruno.fr)

9 rue Claude Bruyas  
 42800, St Martin la Plaine  
[www.agencebruno.fr](http://www.agencebruno.fr)



**COMMUNICATION  
ENSEIGNE  
SIGNALETIQUE**



**Élodie Juban**

Avocate au Barreau de Saint-Étienne

[www.elodie-juban-avocat.fr](http://www.elodie-juban-avocat.fr)

**Cabinet Saint-Étienne**  
 7, Rue Galle  
 42000 Saint-Étienne

**Cabinet Saint-Martin-La-Plaine**  
 1, Place Grenette  
 42800 Saint-Martin-La-Plaine



Téléphone : 04 82 82 62 50



E-mail : [me.juban@gmail.com](mailto:me.juban@gmail.com)



## L'ÉDITO DE VOTRE MAIRE

Madame, Monsieur,

**La crise sanitaire est toujours présente autour de nous depuis une année maintenant.** Si nous avons toujours du mal à supporter les aléas et les contraintes des mesures sanitaires, nous pouvons constater que ces mesures ont été globalement bien respectées dans notre commune, révélant un altruisme et un esprit de solidarité au quotidien.

Les occasions de rencontre ont disparu, mais je sens, dans les échanges que j'ai pu avoir avec nombre d'entre vous, des plus jeunes aux plus âgés, ce désir de revenir à une vie normale avec la volonté d'à nouveau partager des moments de convivialité et de rencontre.

Sans doute en sortirons nous plus forts, plus unis et plus volontaires que jamais. Malgré cette baisse de moral collective, je perçois toujours un sourire derrière le masque, un peu d'humour et aussi cette détermination d'aller vers des jours meilleurs.

J'ai une petite pensée pour les jeunes du Conseil Municipal Enfants qui n'ont été installés que le 20 mars, toujours pour les mêmes raisons. Cela n'a pas empêché ce groupe des classes de CM1 et CM2, animé par des bénévoles et des élus, de mener quelques belles actions et réflexions sur l'histoire du patrimoine de notre commune. Bravo pour leur engagement !

La volonté de vos élus reste cependant intacte et les projets de mandat avancent. La participation des habitants aux alternatives de notre avenir commun est une priorité, mais malheureusement, l'impossibilité de nous réunir retarde quelque peu notre travail collectif.

A ce sujet, notre appel dans le dernier numéro pour participer aux travaux de la commission de la Tour de la Jalousie n'a rencontré que peu d'écho. Il n'est pas trop tard, inscrivez-vous en Mairie !

Le bulletin municipal est un moyen d'informer des événements et des projets dans notre commune. Je tenais à remercier chaleureusement tous les annonceurs qui contribuent à l'édition de cette revue trimestrielle sans aucun frais pour la commune. Pensez à eux lorsque vous avez des achats à faire !

### **Enfin, les incivilités...**

Ce n'est pas une situation nouvelle, mais la nature et le volume de ces incivilités ont évolué à Saint Martin comme dans la plupart des territoires de notre pays. Les élus de la commune ont été à l'écoute et des mesures ont été prises et l'effort se poursuivra.

Vous aurez l'occasion de découvrir en détail dans ce bulletin à la fois mes constats, mon ressenti et les actions passées et à venir.

Je rappelle au passage que nous sommes tous responsables de la qualité de vie dans notre commune, que ce soit comme citoyen, comme élu, parent, enfant, travailleur ou acteur de la vie locale. Quelles que soient les difficultés que l'on peut rencontrer, l'amélioration de notre cadre de vie ne peut s'accomplir que dans le respect des autres, des règles de vie en collectivité et de la fraternité.

Je compte sur vous.

**Martial FAUCHET**

## AU SOMMAIRE CE TRIMESTRE

VIE DU CONSEIL

• 4

CADRE DE VIE

• 14

ZOOM

• 6

ÉVÈNEMENTS

• 28

TRAVAUX

• 8

HISTOIRE & PATRIMOINE

• 32

ENVIRONNEMENT

• 10

ET AUSSI...

• 34

**Direction de la publication :** Comité de rédaction • **Rédaction :** Membres de la commission communication • **Crédits photos :** Mairie & associations  
**Conception, impression, dessin de presse :** BAYACOM - 4 rue de la Transmilière - 42800 Saint Martin La Plaine - 06 12 49 09 14 - [pierremarie@bayacom.com](mailto:pierremarie@bayacom.com)  
**Mairie :** 1 rue de la Tour - 42800 Saint Martin La Plaine - 04 77 75 07 25 - [mairie@saintmartinlaplaine.fr](mailto:mairie@saintmartinlaplaine.fr) - [www.saintmartinlaplaine.fr](http://www.saintmartinlaplaine.fr)  
**Photo de couverture :** « Vue de l'intérieur de la Tour de la Jalousie » © Martial FAUCHET

# CONSEIL MUNICIPAL LES DÉCISIONS

## CONSEIL DU 21 JANVIER 2021

### • Commission «Animation du village»

Afin d'animer le village et proposer des manifestations aux Saint-Martinais, en partenariat avec les commerçants, les entreprises, les écoles, les associations... le Conseil a validé la création de cette commission.

### • Commission «Tour de la Jalousie»

Dans le projet politique de notre équipe, il a été prévu de réfléchir à la réfection et au rôle patrimonial de la Tour de la Jalousie. Le Conseil Municipal a voté la création de cette commission. Elle est composée d'élus, d'un membre de l'Association de la Tour de la Jalousie et de tous les habitants qui souhaitent voir aboutir sa rénovation et son utilisation.

### • Convention et participation financière communale avec le Conservatoire de Rive de Gier

Le Conseil a renouvelé la convention avec le Conservatoire de Rive de Gier et a fixé la participation communale à 97,50 € par enfant de moins de 18 ans inscrit. Il est décidé de maintenir la demande de remboursement auprès des adultes à partir de 18 ans à hauteur du coût du conventionnement.

### • Lotissement «Le Verger» classé dans le domaine public

Le Conseil Municipal a voté l'incorporation des espaces verts du lotissement « Le Verger » dans le domaine public.

### • Demande de subvention auprès de la CAF pour la crèche

Pour un meilleur accueil des enfants et pour améliorer les conditions de travail des agents, il est décidé de moderniser la crèche municipale P'tit Martin. Il s'agit d'améliorer l'espace d'accueil afin d'optimiser la sécurité des enfants et de leur offrir un cadre harmonieux et épanouissant et de renforcer le niveau de service aux familles et maintenir un cadre de travail agréable pour le personnel.

Le montant des dépenses subventionnables est estimé à 35 119,10 € HT. La CAF participerait à hauteur de 80%, les 20% restant soit 7 023,82 € HT seront à la charge de la commune.

### • Gratification des étudiants de L'IREIS

La commune de Saint Martin la Plaine, par l'intermédiaire du travail de la commission « Jeunesse » a décidé de signer une convention avec l'IREIS (Institut Régional et Européen de l'Intervention Sociale) pour accueillir cinq stagiaires de fin février à début juin 2021.

Ces stagiaires doivent établir un diagnostic du territoire communal et proposer des actions à mener en faveur des jeunes. Elles vont travailler pour la commune moins de 309 heures. En deçà de 309 heures (durée à partir de laquelle une gratification est due) les stagiaires ne peuvent prétendre à aucune gratification. Cependant, afin de les encourager et comme tout travail mérite salaire, le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une gratification de 250 € par stagiaire.

### • Approbation du Pacte de Gouvernance Métropolitain

Par délibération en date du 5 octobre 2020, le Conseil Métropolitain a décidé de mettre en place un Pacte de Gouvernance, ainsi que le propose l'article L. 5211-11-2 du Code Général des Collectivités Territoriales issu de la loi du 27 décembre 2019, relative à l'engagement dans la ville et à la proximité de l'action publique.

Dans ce cadre, si les groupes de travail initialement prévus n'ont pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire, un projet de Pacte de Gouvernance a été établi et validé par les vice-présidents puis adressé à l'ensemble des maires des communes membres de Saint Étienne Métropole.

Le projet a ensuite fait l'objet d'un examen par les maires dans le cadre de la Conférence des maires qui s'est tenue le 19 janvier 2021. Ils ont pu faire part de leurs observations.

En vertu des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, Saint Étienne Métropole doit adopter ce pacte dans les 9 mois à compter du renouvellement général des membres du Conseil Métropolitain, après avis des Conseils Municipaux rendus dans un délai de 2 mois et après transmission du projet de Pacte de Gouvernance tel qu'annexé à la présente délibération. Ce Pacte de Gouvernance, sera également intégré au futur Pacte Métropolitain. Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité en faveur de ce Pacte de Gouvernance.

### • Convention de mise à disposition d'un agent d'entretien de la commune au SIVOM Le Rieu

Tous les agents du SIVOM travaillent désormais au Centre Technique Municipal de Saint Martin la Plaine. Les douze agents utilisent les locaux dont l'entretien doit être assuré régulièrement.

Un agent de la commune de Saint Martin la Plaine réalise l'entretien du CTM. Cet agent assurait déjà l'entretien du site avant le passage en SIVOM. L'agent interviendra pour une durée de 3h45 par semaine. Cette convention est adoptée à l'unanimité.

## CONSEIL DU 25 FÉVRIER 2021

### • Débat d'orientations budgétaires

S'est tenu le débat d'orientations budgétaires au cours duquel sont donnés les principaux chiffres de la situation financière et budgétaire de la commune. Le rapport complet est disponible sur le site de la mairie.

### • Participation de la commune aux budgets du SIPG et du SIVOM Le Rieu

La commune est membre du SIPG et du SIVOM Le Rieu. Le Conseil a décidé que l'apport financier aux budgets de ces deux structures se ferait par la fiscalité.

### • Subvention OGEC

La participation communale au fonctionnement de l'école privée a été fixée à 661,55 € par élève, soit un montant total de 58 877,95 € pour 89 enfants domiciliés à Saint Martin.

### • Subventions aux associations

Comme l'an passé, le Conseil Municipal a voté la somme de 17 068 € de subventions aux associations, dont 3000 € de subvention exceptionnelle pour encourager les projets innovants des associations.

### • Convention avec la MJC

Les élus ont validé la convention de partenariat avec la MJC pour 2021. Par la présente convention, la MJC s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique, un projet associatif décliné en actions.

En contrepartie, la commune s'engage à lui verser une contribution financière de 120 809 €.

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN**  
**POULET ROTI : SAMEDI MIDI**



**BOUCHERIE PANEL**

Charcuterie ~ Traiteur

**Mathieu & Eric**

8 Place de l'Eglise 42800 Saint Martin la Plaine

**04 77 39 10 62**



**PAÏVA**

**PLOMBERIE** **CHAUFFAGE**  
**ENERGIES RENOUVELABLES**

Marc Païva  
Gérant

06 17 07 57 85 - marc@paiva-plomberie.fr

Neuf et rénovation - Installation chaudière gaz, fioul et bois  
Pompe à chaleur - Rénovation de salle de bain - Climatisation  
Maintenance et dépannage - Adoucisseur

[www.paiva-plomberie.fr](http://www.paiva-plomberie.fr)



**Clovis Merle**

Tel: 06.86.98.44.16

Mail: cmerle@cpa-mrl.fr

Permis de construire  
Déclaration Préalable  
Construction Neuve  
Rénovation  
Projet clé en main

Votre maître d'oeuvre à ST Martin la Plaine



**ST-MARTIN-LA-PLAINE**

5 rue Bethenod  
42800 St-Martin-la-plaine

**04 77 75 91 85**

**SAINT-CHAMOND**

4 rue Gambetta  
42400 St-Chamond

**04 77 31 59 10**

**RIVE DE GIER**

81 rue Jean Jaurès  
42800 Rive de Gier

**04 77 83 63 65**

**ST-SAUVEUR-EN-RUE**

31 rue St Madeleine  
42220 St Sauveur-en-rue

**06 47 73 82 61**

**ISOCAR**  
La référence pour votre auto

**GARAGE**  
**TCB AUTOS**



Tél : 04 77 75 45 71 - Fax : 04 77 75 55 05

24 chemin de la Creuse  
42800 SAINT MARTIN LA PLAINE

tcba-autos@orange.fr  
[www.isocar.fr](http://www.isocar.fr)

**Serrurerie**  
**Métallerie**  
**Jarez**

Menuiserie métallique - Alu  
Ferronnerie - Rideaux  
Grilles - Portails - Escaliers  
Fenêtres PVC - Volets roulants

8 rue Claude Bruyas - 42800 SAINT MARTIN LA PLAINE  
**06 68 62 17 24** - [eurlsmj@gmail.com](mailto:eurlsmj@gmail.com)



LA PROXIMITÉ  
À DU BON !

**9€50**

TTC le Piquep  
5 aliments

**-50%**

de réduction  
sur contact  
@boncar

**PORTAGE DE REPAS**

- ✓ Sans engagement
- ✓ Mise en place le jour même
- ✓ 5 choix différents par jour
- ✓ Cuisine traditionnelle

CONTACTEZ-NOUS  
**AU 04 77 19 27 49**

[contact@boncommecolomalon.fr](mailto:contact@boncommecolomalon.fr) - [www.boncommecolomalon.fr](http://www.boncommecolomalon.fr)  
20 RUE ROYET DE LA BASTIE - 45400 SAINT CHAMOND



**Eric PAGNON**

Menuiserie - Agencement  
Bois - PVC - Alu

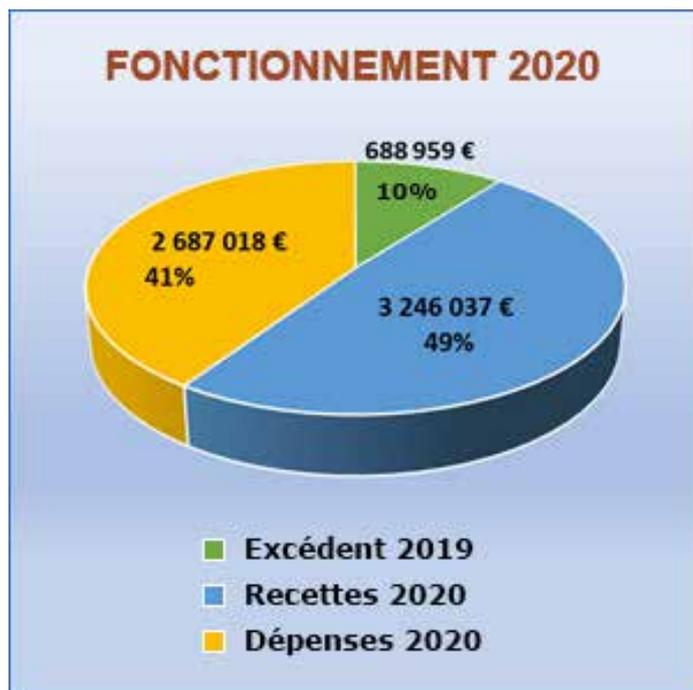
2 route de la Goutte - 42800 St Romain en Jarez  
Tel. **04 77 20 60 51** - Port. **06 64 00 51 59**  
Fax. 04 77 20 46 54 - [menuiseriepagnon@gmail.com](mailto:menuiseriepagnon@gmail.com)

Atelier à  
**Saint Martin**  
**La Plaine**

**NOUVEAU SHOW ROOM**

8 route du Munat  
**SAINT MARTIN LA PLAINE**  
(anciens locaux JPL Etiquettes)

# RÉTROSPECTIVE BUDGET 2020



**Recettes + Excédents - Dépenses = 1247 978 €**

**Dépenses - Recettes = 1041 888 €  
Besoin de financement**

Aucun emprunt n'a été contracté en 2020 pour financer l'investissement.

Excédent de fonctionnement à reporter sur 2021 : **1247 978 € - 1041 888 € = 206 090 €**

Malgré la crise sanitaire, le résultat reste positif. En espérant que l'année 2021 se présentera sous de meilleurs auspices pour la gestion de la commune et pour la vie quotidienne des Saint-Martinaires.

## LES GRANDES ORIENTATIONS POUR 2021

Le budget 2021 n'étant pas encore voté par le Conseil Municipal à ce jour, nous en présentons les grandes lignes annoncées le 25 février lors du débat d'orientation budgétaire. Lors de la séance du 25 mars, le Conseil Municipal a réalisé des arbitrages.

**RECETTES 2021** : stables

**DÉPENSES 2021** : (ne figurent que les dépenses nouvelles ou en augmentation)

- Recrutement d'un rédacteur en 2021 pour compléter l'équipe administrative
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : maintien de la demande 2021 à 25 000 €
- Subventions aux associations : 17 068 €
- Ecole publique : attribution au prorata du nombre d'élèves inscrits à la rentrée de septembre 2020. Même montant en 2021.

### CHARGES GÉNÉRALES

Pour optimiser nos dépenses, la mutualisation d'achats groupés avec d'autres communes reste une priorité.

- Ascenseurs : maintenance et contrôles réglementaires
- Crèche : achat de couches depuis plusieurs années
- Installations électriques : contrôles réglementaires
- Installations gaz : contrôles réglementaires
- Aires de jeux : maintenance et évolution
- Informatique : maintenance et évolution
- Porte sectionnelle et portails : contrôles réglementaires
- Produits d'entretien (budget important en 2020)

### PRESTATIONS DE SERVICE

Hausse du budget car prévision d'un retour à des conditions normales.

### DÉVELOPPEMENT DURABLE : 13 500 €

Mode de déplacement actif : garage pour vélo, nouveau plan de circulation pour la voirie.

### CME : 1200 €

Animation et transport.

**COMMUNICATION : 8 000 €**

- Remise en état des panneaux d'information et achat de nouveaux panneaux
- Refonte du site web de la commune

**JEUNESSE : 3 800 €**

- Réalisation d'un diagnostic « jeunesse » par IREIS
- Partenariat avec les FRANCAS sur une action jeunesse
- Partenariat avec la MJC sur une action jeunesse

**ANIMATION DE LA COMMUNE : 10 000 €**

Création d'un budget pour promouvoir les animations au sein du village (carnaval, ateliers, illuminations de Noël, etc...) en partenariat avec les commerçants.

**CULTURE : 20 000 €** (Si la crise sanitaire nous y autorise)

- Spectacles : 12 000 €
- Prestations de service et communication : 8 000 €

**AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES : 14 500 €**

Budget en hausse pour l'achat de fournitures pour travaux effectués par l'équipe des Services Techniques mutualisée avec Saint Joseph.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : 17 068 €**

Budget stable, même somme allouée aux associations qu'en 2020 soit 17 068 €.

Convention de partenariat et d'objectifs avec la MJC : 88 709 € + 5000 € pour le projet partenarial jeunesse.

## LES GRANDES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

**CRÈCHE : 35 500 €**

Travaux de remplacement des sols, aménagements pour améliorer l'isolation climatique des fenêtres, vestiaires, accès à la cuisine. Cet investissement de la commune est fortement encouragé par l'obtention d'une subvention très significative de la Caisse d'Allocations Familiales.

**RESTAURANT SCOLAIRE : 4 110 €**

Installation d'une fontaine à eau et remplacement des luminaires (led).

**MAIRIE : 174 800 €**

Finition des travaux engagés en 2020 : aménagement et réfection des bureaux.

Aménagement de l'entrée, de l'accueil, du bureau du service postal.

**MJC : 25 000 €**

Rénovation de la salle du foyer et des annexes.

**ÉCOLE PUBLIQUE : 11 850 €**

Plantation d'arbres dans la cour d'école avec bancs pour les enfants. Matériel scolaire et jeux pour les enfants.

**DIVERS BÂTIMENTS : 3 900 €**

Installation de défibrillateurs suite à la nouvelle législation en vigueur au premier janvier 2021.

**PARC DE LA RONZE : 5 000 €**

Achat de jeux et de mobilier urbain en complément.

**VOIRIE : 38 000 €**

Entretien des chemins communaux.  
(travaux annuels récurrents).

**LA TRANSMILIÈRE : 240 000 €**

Provision projet de la ZAC versée à CAP Métropole.

**ESPACE PUBLIC : 10 000 €**

Mobilier urbain : panneaux de signalisation, bancs, potelets de sécurité (nouvel équipement ou rénovation).

**VIDÉO PROTECTION : 17 000 €**

Quartier de La Gare.

**ÉCLAIRAGE PUBLIC : 31 000 €**

Programme annuel de modernisation de l'éclairage public.

**RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE : 150 000 €**

«Les Cours» : Dépollution des sols (objectif à l'été 2021).

**SALLE DE LA GARE : 10 670 €**

Compléments d'équipements audio et vidéo projection et aménagement du sol pour un accès extérieur.

**SALLE DE LA CATONNIÈRE : 34 200 €**

Acoustique grande salle et remise en état chemin d'accès.

**PLATEFORME MULTIACTIVITÉS : 49 700 €  
(Ancien terrain de football)**

Achat et mise en place d'une clôture.

Etudes et travaux d'aménagement de la plateforme.

**BÂTIMENT COMMUNAL : 76 000 €**

Projet du futur Pôle Enfance : déplacement du restaurant scolaire et du périscolaire à côté de l'école publique pour désaturer les structures actuelles et pour sécuriser les trajets des enfants.

**STATION DE CHARMET : 5 900 €**

Mise en sécurité du lieu afin de ne plus pouvoir accéder à l'intérieur.

**TOUR DE LA JALOUSIE : 50 000 €**

Provision pour la restauration de ce patrimoine.

# LA MAIRIE, LE GYMNASSE ET LA MJC SONT TERMINÉS



Nouveau bureau des adjoints



Bureau de l'assistante sociale



Salle d'attente, ancienne aile de la Poste



Le hall d'entrée du gymnase



La salle de sport



La nouvelle façade de la MJC

## À L'EXTÉRIEUR AUSSI



Elagage de platanes en cours



Escalier d'accès au terrain multisports

## LE PROJET IMMOBILIER « LES COURS »

**Le projet immobilier « Les Cours » porté par la commune continue son petit bonhomme de chemin.**

Le terrain devrait être apte à la construction dès cet été après dépollution. Ce sont 3 petits immeubles comprenant 24 logements locatifs, 11 logements en accession à la propriété et une salle commune intergénérationnelle qui devraient voir le jour courant 2022 et 2023.

**ÉCOUTER VOIR**  
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

**RIVE-DE-GIER**  
35, rue Jules Guesde  
04 77 93 42 12

- Montbrison  
35, bd Lachaise  
04 77 58 56 86
- St Romain Le Puy  
4, Place de l'Hôtel de Ville  
04 77 96 23 01
- Feurs  
2, rue Philibert Mottin  
04 77 26 30 78
- Saint-Étienne  
1, place W. Rousseau  
04 77 41 11 70
- Roanne  
Espace Santé M. Marchand  
14, rue Roger Salengro  
04 77 72 97 66

Mutuelles de France Loire  
www.mutuellesdefranceloire.fr

**A&S**

POMPE A CHALEUR  
CLIMATISATION  
FROID - ALARME

M. Ludovic Mayère  
Tél. : 04.77.75.83.56 - GENILAC  
www.aes42.fr

**Desjoyaux**  
PISCINES

04 77 75 05 05

**DESJOYAUX PISCINES & SPA**

Impasse du Sardon  
42800 RIVE DE GIER  
A7 - Sortie Lorette  
www.rive-de-gier.piscinesdesjoyaux.fr

ÉTUDES & DEVIS PERSONNALISÉS GRATUITS

**CAVE BALTHAZARD**

BIÈRES - VINS - SPIRITUEUX - BOISSONS SANS ALCOOL  
ÉPICERIE FINE - PRÊT DE MACHINES À BIÈRE

**06 81 84 79 62**  
**06 77 35 95 92**

Zone industrielle Beaulieu - Saint Martin la Plaine

**OUVERT LES JEUDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS**  
de 10h à 13h et de 14h30 à 19h

# L'ÉLAGAGE À PROXIMITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES



## QUELQUES CONSEILS IMPORTANTS

**Avant d'engager des travaux d'élagage de vos arbres situés aux abords des lignes électriques, il vous faudra respecter quelques consignes :**

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher un objet, à moins de 3 m des lignes de tension inférieure à 50 000 V et à moins de 5 m des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble à nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA) ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service «dépannage» d'ENEDIS (09 726 750 suivi des 2 chiffres de votre département).
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir immédiatement le service «dépannage» d'ENEDIS.

**NE TOUCHEZ JAMAIS AUX PYLÔNES NI AUX CÂBLES, MÊME TOMBÉS AU SOL.**

## LES MESURES EN CAS D'ACCIDENT

- Interdisez tout accès à la zone d'accident.
- Ne touchez pas aux personnes accidentées quand elles sont encore en contact avec la ligne électrique pour éviter d'être vous-même électrisé.
- Alertez en appelant le 18 (Pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (Police) ou le 112 (Urgences Europe)

## QUI DOIT SE CHARGER DE L'ÉLAGAGE ?

### À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE ou DE L'OCCUPANT

- Si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne,
- Si le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et si les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ENEDIS par l'envoi d'une Déclaration de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) sur [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)

### À LA CHARGE D'ENEDIS

- Dans les autres cas, ENEDIS assure l'élagage des végétaux et en assume la charge. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise spécialisée. Chaque propriétaire en est informé au préalable.



AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN  
D'ESPACES EXTÉRIEURS  
contact@cellier-paysagiste.fr  
04 77 75 13 61  
www.cellier-paysagiste.fr



AMÉNAGEMENT DE COURS, ALLÉES, TERRASSES, PLAGES PISCINE,  
SOUTÈNEMENT, TERRASSEMENT, ENGAGONNEMENT, PLANTATIONS.  
CONTRAT D'ENTRETIEN, TONTES, TAILLE DE HAIES,  
RAMASSAGE DE FEUILLES, ELAGAGE, BINAGE, DÉSHÉRBAGE...



# FRELON ASIATIQUE

## ATTENTION DANGER

### PROTÉGEONS NOS ABEILLES

**À la fin de l'hiver les frelons asiatiques ont besoin d'énergie et sont en recherche de sucre.**

C'est donc le bon moment pour installer des pièges contre ce prédateur qui s'attaque aux abeilles.

### FABRIQUEZ VOUS-MÊME VOTRE PIÈGE À FRELONS

Il vous faut :

- Une bouteille en plastique
- Un fil de fer
- 100 ml de bière blonde
- 100 ml de sirop de cassis
- 100 ml de vin blanc

Faire un trou dans le bouchon pour y passer le fil de fer en forme de crochet.

Faire trois trous de 1 cm de diamètre dans la partie haute de la bouteille.

Préparer le liquide d'attraction du frelon en mélangeant les 3 ingrédients : bière blonde, sirop de cassis, vin blanc.

Accrocher le piège à l'endroit désiré en toute sécurité (branche d'arbre, dessous de toit...)

**IMPORTANT :** Ne pas oublier le vin blanc qui est un répulsif pour les abeilles.

**Vous trouverez très facilement des tutos explicatifs sur internet.**



### TÉMOIGNAGE

**Raphaël CORON, apiculteur amateur sur Saint Martin.**

«En fin d'été 2020, j'ai constaté, impuissant, l'hécatombe de mes colonies d'abeilles due aux attaques incessantes du fameux frelon asiatique.



Une des ruches de Raphaël CORON attaquée par un frelon asiatique.

Ceci est évidemment dû au réchauffement climatique. S'il y a très peu d'espoir d'extermination totale, la régulation des frelons est extrêmement simple et à la portée de tous grâce aux traditionnels pièges à guêpes.

Les piégeages sont bien plus bénéfiques entre le 15 février et le 1<sup>er</sup> mai, lorsque les femelles fondatrices parcourent la nature en quête de nidification pour la ponte.

**Seule l'extermination des reines pondeuses à un réel impact.**

Cette campagne de piégeage serait évidemment bénéfique pour les abeilles mais aussi pour tous les citoyens qui ont constaté une invasion de guêpes et de frelons en été 2020, gâchant notamment les repas en extérieur.

Grâce à ce piège, j'ai moi-même tué des dizaines de frelons et de guêpes en été 2020.»



Nid de frelons asiatiques installé dans un tronc creux de platane.

L'observation de l'invasion indique qu'en moyenne, le nombre de nids est multiplié par 5 l'année suivante si rien n'est fait (pas de piégeage de printemps, ni de destruction des nids).  
source : [www.anti-frelon-asiatique.com/biologie/cycle-de-vie-dune-colonie-et-piegeage-de-printemps/](http://www.anti-frelon-asiatique.com/biologie/cycle-de-vie-dune-colonie-et-piegeage-de-printemps/)

SUIVEZ-NOUS SUR   

**50€**  
REMBOURSÉS\* !

# ADOPTEZ UNE POULE !

Réduisez vos déchets avec un poulailler, Saint-Étienne Métropole vous en rembourse une partie !\*

+ d'infos  
[saint-etienne-metropole.fr](http://saint-etienne-metropole.fr)



**SÉM**  
SAINT-ÉTIENNE  
la métropole

\* Conditions d'attribution consultables au dos de ce livret.

## RÉDUISONS NOS DÉCHETS MÉNAGERS !

Composteur, lombricomposteur, poulailler : Saint-Étienne Métropole vous aide à vous équiper pour réduire vos déchets en vous accordant une subvention\* de 30 à 50 € par équipement.

La part des bio-déchets (déchets alimentaires) dans nos déchets ménagers est importante : ils représentent plus de 30 % des ordures ménagères résiduelles envoyées au centre d'enfouissement des déchets.

Pour réduire le volume de ces bio-déchets, Saint-Étienne Métropole souhaite inciter les habitants de la Métropole à les traiter directement chez eux, en leur facilitant l'acquisition d'un composteur domestique (30 € de subvention), d'un lombricomposteur (50 € de subvention) ou d'un poulailler (50 € de subvention). Les conditions d'attribution de cette subvention sont à retrouver en dernière page de ce livret.

Ces équipements permettent de réduire la quantité d'ordures ménagères collectées, ainsi que les quantités de déchets verts apportés en déchèterie, tout en permettant un recours à la terre de la matière organique via le compost produit, ou la production d'œufs pour les habitants qui opteront pour un poulailler.

### LE COMPOSTEUR DOMESTIQUE

Le composteur domestique est un contenant en bois ou en plastique avec un couvercle qui permet la décomposition des matières organiques pour obtenir du compost.

**POUR QUI ?**  
- pour ceux qui ont un jardin, de préférence un endroit plat et facilement accessible.

**POUR QUOI ?**  
Pour réduire notre poubelle et valoriser nos déchets, mais aussi :  
- transformer les bio-déchets en compost, un engrais naturel gratuit et de qualité ;  
- faire un jardin sans pesticide et améliorer la qualité des sols.

**BON À SAVOIR**  
- on peut mettre au composteur à la fois les déchets de cuisine (restes alimentaires, épluchures, marc de café et sachet de thé, assiette-tout...) et les déchets de jardin (feuilles, balles de haies, fleurs et plantes séchées, tontes...);  
- le compost est prêt lorsqu'on obtient une terre noire et qu'on ne voit plus de déchets, en général après 6 à 12 mois.

**30%**  
EN VOUS DONNANT EN RÉGIME DE LOI UN COMPOSTEUR DOMESTIQUE, LA MÉTROPOLITAINNE VOUS REMBOURSE 30% DE SON PRIX.

\* Conditions d'attribution consultables au dos de ce livret.

### LE LOMBRICOMPOSTEUR

Le lombricomposteur est un composteur spécial qui utilise l'absorption des matières organiques par les vers de terre pour produire un lombricompost.

**POUR QUI ?**  
- pour ceux qui ont peu de place, en appartement, par exemple.

**POUR QUOI ?**  
Pour réduire notre poubelle et valoriser nos déchets, mais aussi :  
- transformer les bio-déchets en lombricompost, un engrais naturel gratuit et de qualité pour les plantes, et en lombrithé, un engrais liquide.

**BON À SAVOIR**  
le lombricomposteur peut contenir les déchets de cuisine suivants :  
- épluchures et restes de fruits et légumes coupés, coquilles d'œufs écrasées, marc de café et sachet de thé ;  
- pour un fonctionnement optimal, vous pouvez recouvrir les déchets de cuisine de papier, carton ou feuilles sèches pour équilibrer l'humidité et apporter du carbone ;  
- le lombricomposteur doit être placé à l'intérieur (cuisine, buanderie...) et fonctionner au mieux entre 15 et 25°C.

### LE POULAILLER

Le poulailler constitue un espace protégé où la poule peut pondre et se percher (compter 1m<sup>3</sup> pour 2 à 3 poules) avec à l'extérieur de la verdure et si possible grillagé, permettant de protéger vos poules du vent, de la pluie, du froid et des prédateurs.

**POUR QUI ?**  
- pour ceux qui ont un endroit à l'extérieur de préférence isolé ;  
- pour tout le monde : pas besoin de compétences particulières pour élever des poules pondeuses : juste un peu de temps pour leur donner une alimentation diversifiée, une eau propre et nettoyer de temps en temps le poulailler.

**POUR QUOI ?**  
Pour réduire notre poubelle et valoriser nos déchets, mais aussi :  
- avoir des œufs frais gratuits ;  
- avoir un animal de compagnie original !

**BON À SAVOIR**  
- une poule a une durée de vie moyenne de 4 à 5 ans et pond entre 200 et 300 œufs par an ;  
- un œuf se conserve pendant environ 28 jours au réfrigérateur ;  
- les restes de repas donnés aux poules doivent être complétés par un apport de mélange de grains et de coquilles d'huîtres ou d'œufs broyés (pour les aider à former la coquille de leurs œufs).

## COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION ?

Récupérez le formulaire de demande de subvention à Saint-Étienne Métropole (2 av. Gruner 42000 Saint-Étienne) ou sur [saint-etienne-metropole.fr](http://saint-etienne-metropole.fr) (rubrique Déchets).

Rassemblez les pièces suivantes :

- le formulaire complété, daté et signé ;
- la photocopie ou duplicata de la facture d'achat de l'équipement. Cette facture doit être acquittée, datée et établie au nom du demandeur (attention : le ticket de caisse ne fait pas foi) ;
- un relevé d'identité bancaire ou postal au nom du demandeur ;
- un justificatif de domicile au nom du demandeur datant de moins de 3 mois (photocopie d'une facture d'électricité, de gaz ou de téléphone).

Envoyez toutes les pièces :

- Par mail à : [subvention.dechets@saint-etienne-metropole.fr](mailto:subvention.dechets@saint-etienne-metropole.fr)
- Ou par courrier à :  
Saint-Étienne Métropole  
Direction Gestion des Déchets  
2 avenue Gruner - CS 80 257  
42006 Saint-Étienne Cedex 1

La subvention accordée est de 30 € pour un composteur domestique et 50 € pour un lombricomposteur ou un poulailler.

Dispositif opérationnel jusqu'au 15 décembre 2021, pour des équipements acquis entre le 1<sup>er</sup> décembre 2020 et le 30 novembre 2021.

Un seul équipement subventionné par foyer.

Seuls les foyers domiciliés sur le territoire de Saint-Étienne Métropole sont éligibles.

Attention : les demandes seront satisfaites par ordre d'arrivée, jusqu'à épuisement des crédits attribués à ce dispositif. Pour vérifier si les crédits liés à ce dispositif ne sont pas épuisés : rendez-vous sur [saint-etienne-metropole.fr](http://saint-etienne-metropole.fr) (rubrique Déchets) ou appelez le 04 77 49 74 41.

Modalités de versement : le versement de la subvention interviendra après étude du dossier complet, par ordre d'arrivée des demandes et dans la limite des crédits disponibles attribués à ce dispositif. En cas de refus de la demande, un mail ou un courrier sera envoyé au demandeur avec motif du refus. Le délai maximum de versement de l'aide est estimé à trois mois à compter de la date de réception du dossier. Le remboursement sera effectué par virement sur le compte bancaire du demandeur indiqué. Ce virement sera effectué au nom du "Trésor public".

Coordination et rédaction : Direction de la Communication et du Marketing territorial de Saint-Étienne Métropole. Photos : Stéphane Bédier, Agence locale, Google photos - Saint-Étienne Métropole, France, Olivier, Bureau de l'écologie pour 2021. Site public sur le site public.

**SÉM**  
SAINT-ÉTIENNE  
la métropole

+ d'infos  
[saint-etienne-metropole.fr](http://saint-etienne-metropole.fr)

infos déchets  
0 800 812 735 Appel gratuit  
du lundi au vendredi de 9h à 18h

Partenaire de votre tranquillité depuis près de 30 ans



# Alarme Et Surveillance

Particuliers - Commerces - Entreprises - Collectivités

Vente - Location - Installation de systèmes d'alarme  
Vidéoprotection - Contrôle d'accès - Télésurveillance 24h/24

Devis gratuits et personnalisés

contact@aesfrance.com

N°Vert 0800 508 841

Restaurant Afterwork Brunch



L'ATELIER  
**nova**

LIVRAISON sur Saint Martin La Plaine  
Tous les vendredis soir

20, Rue Royet de la Bastie 42 400 Saint-Chamond  
Tél. 06.14.11.63.49   
www.mapausenova.fr



**100% PERSONNALISABLE**  
Canapé 4 places  
STIRLING **1790€**  
jusqu'à 30 ans



**meuble**  
Des meubles qui ne ressemblent qu'à vous.

**dufour** Direction Genilac  
RIVE DE GIER



**CELLIER**  
**MENUISERIE**  
*Genilac 42800*

www.celliermenuiserie.com  
cellier.menuiserie@orange.fr  
N.CELLIER : 07 85 86 16 56

- Terrasse bois
- Garde-corps, clôture, brise-vue
- Menuiserie bois, PVC, alu
- Aménagement intérieur
- Etudes visuelles, modélisation 3D

PAYSAGISTE



**Un Autre Jardin**  
Gilles Doitrand

gilles.doitrand@orange.fr  
06 09 64 43 11 - Saint Romain en Jarez

**Marmite & Pétrin**

BOULANGERIE & TABLE GOURMANDE

PRENEZ LA PAUSE !

www.marmite-et-petrin.fr

Du lundi au vendredi de 5h30 à 19h30  
et le samedi de 6h30 à 13h

1000 CLIENTS «d'ici» ACCUEILLIS CHAQUE JOUR  
17 EMPLOYÉS «de coin» POUR VOUS SERVIR  
1 PAIN BIO «de Farnay» PETRI TOUTE L'ANNÉE  
6 ANNÉES BIENTÔT «d'artisans passionnés»  
ET PLEIN D'AUTRES CHIFFRES ENCORE...  
mais c'est surtout une proximité  
entre vous et nous

09 82 45 47 12

MERCI !




**Biscuiterie Artisanale BIO et LOCALE**



42320 LA GRAND CROIX - 06 81 16 45 38 - dubuskathy@gmail.com - www.biscuiterieduverger.fr

Biscuits sablés sucrés - Biscuits apéro - Macarons - Madeleines - Franciers - Cookies...  
Nous avons pensé à toutes les sensibilités : recettes sans gluten, sans lactose, sans œufs...  
Sachets - Boîtes de biscuits - Plateaux dégustation pour vin d'honneur, réceptions, réceptions...

Livraisons à domicile Expéditions

# INCIVILITÉS

## LE MAIRE FAIT LE POINT

**Il est question d'une recrudescence des incivilités, avec des comportements excessifs, voire parfois agressifs, plus particulièrement dans le quartier de La Gare mais aussi sur d'autres lieux ou rues de la commune.**

Vous l'aurez certainement remarqué, ce phénomène n'est pas propre à Saint Martin la Plaine mais bien présent dans les communes alentours et sur tout le territoire Français.

Très tôt, dès le lendemain de l'installation, du nouveau Conseil Municipal, j'ai rencontré les riverains du quartier. Dès lors, l'écoute s'est poursuivie et nombre de mesures ont été prises, de manière graduée, en restant dans le cadre de mes compétences et en partenariat avec le commissariat de police de St Chamond.

Je vais donc mettre en œuvre des mesures préventives et coercitives pour contenir ces incivilités.

Elles seront graduées, adaptées à chaque lieu et leur efficacité sera analysée.

C'est une solution à court terme.

Même s'il est question, dans les réactions les plus vives que j'ai pu entendre, d'incivilités de quelques groupes de jeunes, l'irrespect n'est pas l'apanage d'une seule génération.

J'ai eu l'occasion de le constater au quotidien : **vitesse excessives, non-respect de la signalisation (des stops en particulier), stationnements gênants, déjections canines, troubles de voisinages divers, règles d'urbanisme, brûlage des déchets verts** - et ce malgré les rappels depuis des années dans le bulletin municipal.

Concernant la jeunesse, le projet de l'équipe municipale prévoit d'offrir des alternatives et des solutions aux jeunes de notre commune. Pour cela nous avons engagé quelques actions très concrètes dès ce début d'année.

N'étant pas adepte d'une société exclusivement policière, je fais mienne l'affirmation de Victor Hugo :

**« Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons. »**

Pour décrire toutes les mesures engagées par la commune, le plus simple est de vous livrer mon discours, prononcé lors du Conseil Municipal du 25 février 2021 en intégralité.

### **Incivilités autour de La Gare et sur la commune :**

« L'installation du Conseil Municipal s'est faite le 25 mai 2020. Dès le 26 mai, une rencontre a eu lieu à La Gare avec une soixantaine de riverains. Je leur ai instamment demandé de ne pas intervenir directement et d'appeler le 17.

Une rencontre avec le commissaire de police s'est déroulée le 5 juin 2020.

Les contrôles ont été renforcés : plus de brigades mobiles se sont déplacées sur la commune.



### **Concernant le Parc de la Ronze :**

En juin 2020, l'arrêté municipal a été renforcé (horaires), des interventions policières ont été programmées. J'ai rencontré les jeunes à deux reprises. Dans Le Progrès, des articles sont parus et ont été relayés sur Facebook.

### **Concernant La Gare :**

J'ai rencontré les jeunes en juin, en septembre, en novembre 2020 puis en janvier 2021.

Il a été demandé à notre policier municipal de renforcer ses contrôles.

Des plaques d'immatriculation ont été relevées et de très fermes courriers ont été adressés aux parents concernés.

Il a été constaté que des motos et scooters stationnaient sur le parvis de La Gare. Des interventions des polices municipale et nationale ont été diligentées. Un arrêté d'interdiction de stationnement et de circulation sur le parvis a été pris et le policier municipal intervient pour le faire respecter.

Face à toutes ces incivilités, un devis de vidéoprotection du parvis a été établi pour un montant de 3000 €. Ce devis est mis en attente en vue de l'étude de sécurisation plus globale du quartier.

Une accalmie, reconnue par les riverains, a été constatée de juillet à la fin d'année dans le quartier de La Gare. Cependant, depuis fin janvier, avec le retour des beaux jours, les vacances et certains week-ends, les incivilités se sont reproduites.

# INCIVILITÉS

## LE MAIRE FAIT LE POINT (suite)

J'ai rencontré différents riverains le 8 février 2021. Certains expriment leur agacement voire leur inquiétude. Une rencontre a eu lieu avec le commissaire de police le 11 février. Celui-ci évoque une délinquance en baisse. Toutefois, il précise que pour toute incivilité constatée il faut appeler le 17. En fait beaucoup disent l'appeler mais, dans les faits, peu d'appels sont réellement passés.

Un constat des événements de police est envoyé tous les 15 jours dans la commune et analysé en bureau municipal.

La police municipale, le maire en personne et certains élus passent régulièrement. J'ai échangé avec une brigade de police samedi 20 février 2021 : des contrôles d'identité, des relevés de plaques et des procès-verbaux ont été dressés.

La commune a décidé de rédiger cinq arrêtés afin de faire respecter la quiétude des lieux et des habitants pour La Gare, le gymnase et le jardin public. Ils seront affichés fin mars de façon très visible par tous.

Un montant significatif sera inscrit au budget 2021 pour la vidéoprotection sur le quartier de La Gare. Une rencontre avec une société de vidéoprotection s'est déroulée le 23 février, une rencontre avec l'expert en vidéoprotection du commissariat sur site est prévue le 2 mars 2021.

Récemment, des incivilités ont été constatées au Plantier : les plaques d'immatriculation relevées, des courriers ont été adressés et les parents convoqués par le maire.

Vendredi 20 février 2021, un riverain de La Gare a été agressé, violemment. Il a déposé plainte. J'ai appelé sa compagne pour lui affirmer le soutien de la commune et expliquer les mesures prises.

Face à ces constats, l'objectif de la commune est d'installer un premier niveau de vidéoprotection sur le secteur La Gare avant juin 2021.

Il faut bien comprendre que c'est le premier budget que nous maîtrisons et nous affichons notre volonté d'améliorer la tranquillité des habitants de la commune et du quartier de La Gare en priorité.



Voilà pour ce qui est des mesures préventives et coercitives. Il faut prendre en compte la crise sanitaire qui a amplifié ces incivilités et le fait que ces conduites inciviles se répandent dans toutes les communes.

### Qu'en est-il de la responsabilité des parents ?

La collectivité ne peut être tenue pour responsable des incivilités commises. Son rôle est de les limiter et d'offrir des alternatives et des perspectives à la jeunesse.

Concernant les incivilités ou les délits, je tiens à rappeler que la jeunesse, trop souvent mise en cause, est loin d'en être la plus génératrice en volume et qu'il ne faut pas généraliser. Ces incivilités ne sont l'oeuvre que de quelques groupuscules. Certes, elle fait plus de bruit mais, comme moi, vous avez constaté toutes les entorses à la loi sur les stops, les vitesses excessives, les stationnements sur les places handicapées... Il faut bien prendre conscience que nous allons repousser les incivilités ailleurs. La question est où ?

### Et à ces jeunes, qu'avons-nous à offrir ?

Je rappelle que notre engagement de campagne était de travailler à une action jeunesse soutenue.

La commission jeunesse a engagé des actions concrètes :

- audit en cours des attentes des jeunes de 12 à 18 ans,
- convention avec les Francas pour une action jeunesse,
- convention avec la MJC pour un redémarrage d'une action jeunesse.

Enfin, concernant les vitesses excessives sur la commune, encore une fois, ce n'est pas la commune qui est responsable des agissements dangereux et inconscients.

Fin 2020, nous avons mené, avec Saint Etienne Métropole, cinq études de circulation afin de sécuriser les secteurs de :

- la rue René Charre
- la route de l'Europe
- la rue de Fontanes
- le chemin de Montjoint
- le chemin de Gitoux

Les résultats de ces études seront proposés aux riverains, avec quelques scénarios envisageables, avant leur mise en œuvre. Mais la situation sanitaire ne me permet pas de réunir les personnes concernées pour en débattre.

La volonté des élus de la commune est de limiter la vitesse à 30 km/h sur tout le centre-bourg et améliorer la cohabitation des piétons, des deux roues et des automobiles.

**Enfin, pour la petite histoire, il y a quelques mois, l'un de nos concitoyens réclamant des ralentisseurs pour aller moins vite devant chez lui, a été pris en flagrant délit d'excès de vitesse sur la commune.**

**Cela laisse à réfléchir... »**

Le maire, Martial FAUCHET.

# QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ?

## LES REINES ET LES ROIS DE LA MATERNELLE

À l'école publique, au mois de janvier, les élèves des quatre classes de maternelle ont été heureux de tirer les rois ! Même si les mesures sanitaires nous ont empêché de nous retrouver pour un défilé au sein de l'école, les élèves ont pu réaliser de belles couronnes et déguster de délicieuses brioches offertes par le Centre Laïc que nous remercions chaleureusement.



## LES CM1 DE MADAME TROMPIER

Notre classe a bénéficié d'un projet sur la découverte des corridors écologiques.

Les élèves ont réalisé des mangeoires pour les oiseaux et les ont installées sur l'arbre de la cour et dans notre potager grâce à l'aide de Yasmine de la Ligue Protectrice des Oiseaux. Ils ont été tous très motivés par le projet et ravis de voir les oiseaux venir se nourrir des graines de tournesol non salées que nous leur avons laissées.



## QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ? (suite)

### PAS DE CARNAVAL CHEZ LES MÂTRUS

**Pour cause de COVID le défilé du Mardi Gras a été annulé cette année. !** Mais pas question de laisser tomber. Tout en respectant les mesures sanitaires, les enseignants ont organisé un grand «escape game» sur le thème du carnaval à l'issue duquel les élèves gagnaient un petit loup à décorer en classe.

Un grand MERCI aux parents élus qui les ont offerts. Chaque classe a également confectionné un masque géant. Une expo a eu lieu le vendredi faisant l'admiration de tous. BRAVO à tout le monde !

La fête s'est terminée par un petit goûter, à distance et en extérieur. Pendant les vacances, les masques ont été offerts aux aînés de la résidence l'Accueil à Rive de Gier. Un geste intergénérationnel très apprécié des résidents.



### RESTAURANT SCOLAIRE



Depuis la rentrée de février, les enfants sont accueillis au restaurant scolaire suivant le protocole applicable au 8 février 2021. Ils déjeunent avec leur classe en respectant une distance de 2 m entre chaque classe. Une même classe déjeune chaque jour dans le même espace. Ces nouvelles mesures nous ont conduit à décaler le temps méridien des classes de l'école privée de 11h à 13h, en accord avec Madame la Directrice, renforçant ainsi la sécurité sanitaire. Cette nouvelle organisation permet aux enfants de déjeuner sereinement.

Rappel : le masque est obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans même lorsqu'ils sont assis à la cantine : il peut être enlevé uniquement pour consommer plat ou boisson.

### LE PLEIN D'ÉNERGIE AUX MARELLES

Dans le cadre de notre projet d'école, toutes les classes, de la maternelle au CM2, ont participé à une intervention sur les énergies de notre planète, renouvelables ou non. Après avoir défini le mot « énergie » et observé ses différentes sources, des ateliers ont permis aux élèves d'expérimenter des panneaux solaires, de mini-éoliennes, de réaliser des montages électriques et de voir l'importance de l'isolation. Déjà très sensibles aux questions environnementales, les enfants ont pu approfondir leurs connaissances sur tous les moyens d'économiser l'énergie au quotidien.



Cette année, cette réflexion est au cœur des projets et des actions de notre école. L'OGEC a déjà entrepris l'isolation des combles, le calorifugeage des tuyaux de la chaufferie et un projet de changement du mode de chauffage est en cours.

# QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ? (suite)

## LES MARELLES SE FONT LES DENTS

Vendredi 8 janvier, les élèves de CP-CE1 ont bénéficié d'une intervention d'éducation à la santé sur les dents, animée par deux élèves du collège Ennemond Richard de Saint Chamond.

Les enfants ont appris les différentes parties d'une dent ainsi que le nom et les fonctions de chacune des dents. Ils ont été sensibilisés sur l'importance de l'alimentation pour garder de bonnes dents. Ils ont appris à bien utiliser une brosse à dents en s'exerçant sur une mâchoire en plastique et sont repartis avec un petit « mémo ».



Pour une réelle efficacité, la durée d'un bon brossage est de trois minutes trois fois par jour.



## LES MARELLES SE JETTENT À L'EAU

Les élèves de CP-CE1 ont repris le travail sur l'eau commencé l'an passé.

Les CP, par groupes, ont représenté la maquette d'un bassin allant de la source à la mer pour mettre en évidence le cycle de l'eau.



Au retour des vacances de la Toussaint, le contexte ne permettant pas de se rendre au bord d'un affluent du Gier, les élèves ont pu découvrir la micro-faune aquatique qui nous entoure.



Grâce à des puzzles, les élèves ont appris à différencier les familles d'invertébrés selon le nombre de pattes, la forme du corps, le mode de déplacement. À l'aide de boîtes-loupes, ils ont pu observer ces petites bêtes et les identifier par le biais de dessins. Ils ont été sensibilisés aux arbres et plantes des bords de rivière.

Une intervention très appréciée par tous.

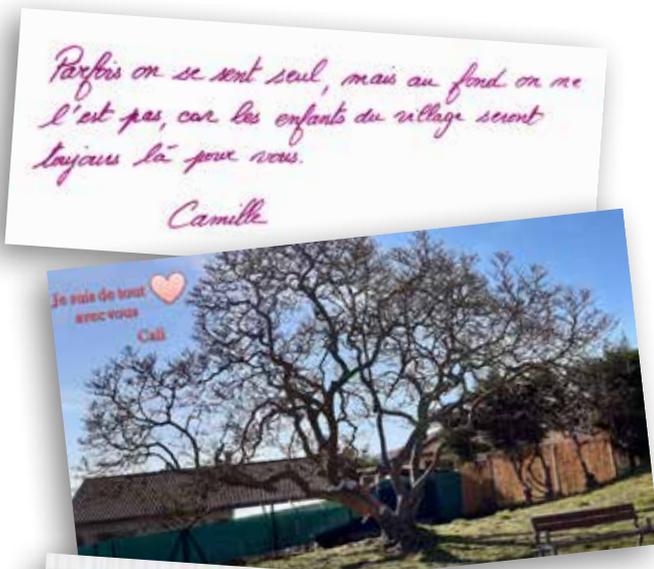


# LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS ACTIF MALGRÉ TOUT

**Avant les vacances de février, l'installation du CME n'était toujours pas faite en raison de la crise sanitaire.**

## SOUTIEN AUX AÎNÉS

Néanmoins, certains jeunes élus, pour être actifs en tant que conseillers, ont eu l'initiative, d'envoyer des messages positifs aux personnes âgées seules ou qui ont très peu de liens sociaux et familiaux. Par des lettres, des dessins ou des photos, ils ont tenté de les soutenir moralement et d'égayeur leur quotidien. **Florilège.**



### Le printemps

Un petit œil jaune,  
Tout jaune  
-c'est la primevère,  
La première.

Un petit œil blanc,  
Très franc  
-c'est la pâquerette  
mignonnette.

Un petit œil bleu,  
Malicieux  
-c'est le myosotis  
Tout fleuri.

Un œil de satin  
Quel malin !  
-c'est la violette  
Qui me guette.

Charline

## IMAGES D'ARCHIVES

D'autres ont pris des photos de Saint Martin d'aujourd'hui à partir de photos anciennes, pour comparer l'évolution du paysage. Ces photos pourront être exposées prochainement à la bibliothèque. **Morceaux choisis.**



## CONSULTATION

Le 10 mars, en partenariat avec la commission jeunesse, le CME a participé à un atelier ludique et collaboratif sur le thème « **les attentes et les envies des futurs adolescents sur leur commune** ». **Le CME et l'équipe de L'IREIS**



## RÉFLEXION

L'installation du CME, tant attendue par les jeunes élus, s'est faite par le maire le samedi 20 mars. Les enfants, en comité restreint étaient fiers de recevoir leur écharpe tricolore. Puis il a fallu se mettre au travail et aborder les thématiques que les jeunes élus avaient évoquées au moment de leur campagne.

**La solidarité** : présentation de l'association « La myopathie à tout cœur », pour ensuite la présenter aux écoles.

**Les loisirs et équipements** : bilan de l'atelier du 10 mars pour motiver la réflexion et analyse sur les souhaits des enfants, qui seront ensuite soumis à la commission «Plateforme Multi-activités».

**L'animation** : travail avec la nouvelle commission sur des idées d'aménagement des ronds-points en fonction des mois et des fêtes.

# VENT DE JEUNESSE SUR LA COMMUNE

**Dès le début de son mandat et conformément à son projet, l'équipe municipale a entamé une réflexion sur la place des jeunes dans la commune.**

Concrètement, une «Commission Jeunesse» a rapidement vu le jour et s'est mise au travail dès novembre 2020.



Afin d'élargir ses questionnements et d'approfondir son analyse, la municipalité a décidé de solliciter l'**IREIS** (Institut Régional et Européen des métiers de l'Intervention Sociale) dans le but de bénéficier d'un diagnostic de territoire mené par de futurs assistants de service social.

En effet, dans le cadre de leur parcours de formation de 3 ans, les étudiants assistants de service social doivent faire une étude de terrain. Donc, depuis le lundi 22 février, notre commune accueille Maureen, Marinina, Caroline, Elodie et Mathilde, toutes cinq en charge d'établir un diagnostic de notre territoire sur la question de la jeunesse.

### Qu'est-ce qu'un diagnostic de territoire ?

Il s'agit d'un état des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les forces, les faiblesses, les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. C'est un processus de travail participatif qui met en évidence les points forts, les points faibles et les potentialités d'un territoire sur une thématique précise dans l'objectif d'apporter un éclairage sur les actions à mettre en place.



Les étudiantes seront présentes à Saint Martin pendant 8 semaines en discontinu de février à fin mai. Elles se sont installées dans un bureau à la Mairie mais passent la plus grande partie de leur temps sur le terrain à recueillir la parole des jeunes par l'intermédiaire de différents outils comme des questionnaires, des rencontres avec le CME (voir page 19). Des rencontres avec des associations locales et des partenariats sont également au programme de leur démarche exploratoire.

Maureen, Marinina, Caroline, Elodie et Mathilde alternent des périodes de terrain et des retours en formation où elles bénéficient de l'encadrement de leurs enseignants.

Par ailleurs des rencontres régulières ont lieu avec les membres de la commission jeunesse pour des bilans à mi-parcours et d'éventuelles réorientations des pistes de recherche. Ces temps d'échange ont déjà permis de constater un réel engagement de ces étudiantes, un dynamisme remarquable et une volonté d'apporter un éclairage de qualité sur les actions à mettre en place pour le bien-être et l'épanouissement des jeunes de notre village. A l'issue de leur période de stage, elles feront état de leurs constats et préconisations au Conseil Municipal et lui remettront un rapport écrit.



Jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas à aller à leur rencontre. Vous pouvez également les contacter par mail [enseis-st-martin@riseup.net](mailto:enseis-st-martin@riseup.net).

Merci par avance à tous les Saint-Martinais pour l'accueil bienveillant que vous leur réserverez.



Avec ses 4 établissements présents dans l'Ain, la Loire, la Savoie et la Haute-Savoie, l'IREIS est le plus important centre de formation en travail social de toute la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il propose des formations qualifiantes pour obtenir des diplômes d'Etat dans les domaines de l'intervention sociale, de l'éducatif, de l'ingénierie sociale, de l'animation.  
Pour plus d'informations : [www.ireis.org](http://www.ireis.org)

# UN RÉSEAU AU SERVICE DE TOUS

**L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) est en mesure d'évaluer vos besoins et de vous recommander des services pour bâtir une solution personnalisée dans de nombreux domaines d'activités.**

## SERVICES D'AIDE À DOMICILE PROPOSÉS

- Services et soins aux seniors (aide au lever, au coucher, à la toilette, administratif, repas, soins d'hygiène de confort)
- Accompagnement de personnes en situation de handicap
- Garde d'enfants à domicile
- Entretien de la maison et repassage
- Soutien aux familles
- Soutien à la parentalité
- Aide aux aidants
- Téléassistance Filien

L'ADMR des Collines assure l'ensemble de ses prestations, dans le strict respect des règles sanitaires en cours.

## COMMUNES D'INTERVENTION

Avezieux, Cellieu, Chagnon, Chambœuf, Fontanès, Genillac, La Fouillouse, La Gimond, Marcenod, Saint Bonnet les Oules, Saint Christo en Jarez, Saint Héand, Valfleury, Saint Romain en Jarez, Saint Martin la Plaine.

## HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

Lundi : 9h-12h • Mardi : 9h-16h30 • Mercredi : 9h-12h  
Jeudi : 9h-12h • Vendredi : 9h-16h30



ADMR des COLLINES - Maison des Services  
4 Place Clémenceau - 42570 SAINT HEAND  
**04 77 53 59 82 - [mslescollines@admr.fede42.org](mailto:mslescollines@admr.fede42.org)**

# UN POINT SUR LA FIBRE

**Nombre d'entre vous attendent encore d'être éligibles à la fibre. Le développement du télétravail lié à la crise sanitaire rend la nécessité de disposer d'un débit élevé de flux de données à la maison indispensable.**

Pour rappel, le déploiement de la fibre est cadré par des accords nationaux entre l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et de la distribution de la presse - [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)), les régions et les opérateurs.

## LA FIBRE OPTIQUE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le FttH (Fiber to the Home ou Fibre jusqu'à la Maison) correspond au déploiement de la fibre optique depuis le nœud de raccordement optique (lieu d'implantation des équipements de transmission de l'opérateur - 5 armoires fibre à Saint Martin) jusque dans les logements ou locaux à usage professionnel. Le FttH permet donc de bénéficier de tous les avantages techniques de la fibre sur l'intégralité du réseau jusqu'à la maison.

Le déploiement de la partie terminale des réseaux (boucle locale) s'entend :

- dans les rues (déploiement horizontal)
- dans les immeubles collectifs (déploiement vertical)
- enfin jusque dans les logements (raccordement final)

Le déploiement d'un réseau FttH constitue la solution la plus pérenne pour proposer des services de communications électroniques à très haut débit en situation fixe.

Le déploiement est demandé par l'État et piloté par l'ARCEP. La directive de l'État a imposé de prioriser le déploiement dans les zones denses et ceci pour tout le territoire. Il est réalisé par des opérateurs nationaux ou locaux.



Le déploiement a été confié à Orange pour les Métropoles de Saint Etienne et Roanne. Le reste du département de la Loire a été confié au Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire (SIEL42).

Notre commune fait partie du plan de déploiement de Saint Etienne Métropole avec des objectifs annuels d'investissement répartis sur les 53 communes de SEM.

La commune ne possède aucune compétence, ni capacité à prioriser ou déroger au plan de déploiement sur son territoire. Elle joue un rôle de facilitateur dans quelques cas complexes d'urbanisme et participe, plusieurs fois par an, à des points d'avancement du déploiement afin de s'assurer que le travail réalisé est conforme à l'objectif et rappeler les attentes de la population.

Le dernier s'est déroulé le 15 Mars et le déploiement qui a débuté en 2018 permet à plus de 50% des foyers de Saint Martin d'accéder à la fibre avec l'opérateur qu'il choisira.

Pour savoir si vous êtes éligible vous pouvez consulter l'évolution du déploiement sur le lien suivant :

**[www.reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique](http://www.reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique)**

## VOTRE SEUL INTERLOCUTEUR EST VOTRE OPÉRATEUR.

Si parfois il vous demande de contacter la mairie pour la création de votre accès fibre, sachez que ce n'est pas normal, la commune n'ayant pas compétence dans ce domaine.

Lorsqu'une difficulté particulière se présente à l'opérateur c'est lui qui sollicite les services de Saint Etienne Métropole pour leurs compétences voirie et réseaux.

## À LA RENCONTRE DE NOS PROFESSIONNELS

### MAXENCE MARGANI Carreleur



Maxence, né en 1992, marié, est un passionné de moto et de tous types de motos. Son plus grand plaisir ? S'évader avec sa Ducati Monster et profiter de l'instant présent.

Arrivé sur Saint Martin La Plaine à l'âge de 3 ans, il habite aujourd'hui à Chateaufort mais a établi le siège de son entreprise sur le haut de la commune.

Après un CAP et un BP carreleur-mosaïste en apprentissage, il fait des études supérieures de 3D dans l'architecture et devient technico-commercial. Fort de ses expériences et de sa passion pour le travail de qualité, il crée son entreprise individuelle en janvier 2019. Sa clientèle

de particuliers, l'incite à la transformer en SARL en janvier 2020. Il est spécialiste de la mosaïque et des pierres de parement. Tous les chantiers, de la pose de carrelage classique à la mise en oeuvre grand format, répondent à la même exigence de satisfaction client. Les nombreux avis laissés sur les réseaux sociaux en témoignent.

Il a maintenant à cœur de se concentrer sur une clientèle locale, afin de pouvoir accompagner les projets de ses clients, du choix des carreaux jusqu'à la fin des travaux. Priorité à la qualité du travail : la finition des chantiers, les matériaux les plus adaptés tout en restant abordable.

Vous avez un projet de création ou de rénovation ? Sols, faïence, douche à l'italienne ?

N'hésitez pas à joindre Maxence **06 10 29 23 65** - [margani.carrelage@gmail.com](mailto:margani.carrelage@gmail.com)

Ses réalisations sont visibles sur son site : [www.margani-carrelage.fr](http://www.margani-carrelage.fr) ou sur sa page Facebook

### DÉCLIC VRAC Boutique en ligne de produits Bio sans emballage



Saint-Joséphoise depuis 11 ans, Marlène LEPORE a créé un nouveau mode de commerce permettant une consommation sans contrainte de produits Bio de qualité et sans emballage.

**Déclic Vrac**, implanté au cœur du village, propose sur son site [www.declivrac.fr](http://www.declivrac.fr) des produits alimentaires secs et d'entretien Bio, sans emballage, mais également une gamme complète de cosmétiques solides et d'accessoires zéro déchet.

Ainsi, vous pouvez commander des pâtes françaises, des céréales, de la lessive tout comme du dentifrice. Le tout emballé dans des contenants échangeables offerts par **Déclic Vrac**\*.

Vos commandes sont préparées par **Déclic Vrac** puis vous sont remises au choix :

- en main propre au drive piéton
- sur la terrasse de la boutique via un casier sécurisé avec code personnel
- en livraison à domicile sur les communes du 42800
- chez les commerçants partenaires (Marie Au Potager Bio - Rive de Gier)
- sur le marché de Brignais les samedis matin

Pour suivre toute l'actualité de **Déclic Vrac** rendez-vous sur le site [www.declivrac.fr](http://www.declivrac.fr) et abonnez-vous aux pages Facebook, Instagram et LinkedIn dédiées.

\*durant une période de 2 mois. Au-delà, les contenants non retournés sont facturés.

## À LA RENCONTRE DE NOS PROFESSIONNELS

### FRÉDÉRIC GUYOT Carrossier - Tolier

Frédéric GUYOT, plus souvent appelé « Fox », est né en 1968 à Vaulx en Velin. Il a habité Sainte Catherine sous Riverie. Il termine ses études avec un CAP carrossier obtenu à Limas (69) près de Villefranche sur Saône.

Très vite installé dans le monde du travail, il exerce dans des garages de Saint Maurice sur Dargoire, Francheville, Givors ou encore Genilac et devient carrossier du parc de véhicules de l'entreprise Cholton.

Il deviendra Saint-Martinaire en épousant l'une de nos concitoyennes.

Le 5 mars 2019, il crée sa micro-entreprise.

Il est sollicité par les garagistes pour effectuer chez eux des travaux de carrosserie, notamment le garage Jullien à Saint Joseph.

Il affectionne plus particulièrement la restauration de véhicules d'époque. Son professionnalisme et son talent lui ont d'ailleurs valu le surnom de « Fox aux mains d'argent ».

Lorsque que son temps libre le permet, Frédéric s'adonne à la musique (accordéon) et à la course à pied....



Retrouvez-le dans la nouvelle zone d'activités du Munat. 8 route du Munat à Saint Martin La Plaine.

### MRL Bureau d'études - Maîtrise d'oeuvre



Clovis MERLE, trentenaire installé sur la commune de Saint Martin La Plaine depuis 2 ans, a créé son entreprise en 2016 après avoir acquis 6 ans d'expérience en tant que salarié d'un bureau d'études techniques.

**MRL MAITRISE D'OEUVRE** vous accompagne dans vos travaux de construction, de rénovation ou d'extension de maisons individuelles et de bâtiments industriels. Leur mission débute dès l'étude de faisabilité jusqu'à la réception finale de l'ouvrage.

Quelques exemples des services proposés :

Avant projet - Etudes budgétaires - Modélisations 3D - Montage de dossiers administratifs (permis de construire, déclaration préalable)  
Proposition d'agencement - Consultation d'entreprises - Suivi de chantiers - Opération de réception...

Entouré d'un réseau d'artisans confirmés, **MRL MAITRISE D'OEUVRE** fait depuis 5 ans la satisfaction de ses clients grâce à sa rigueur, au respect des délais et des normes en vigueur.

Pour plus d'informations : Clovis MERLE : **06 86 98 44 16** ou [cmrle@cpa-mrl.fr](mailto:cmrle@cpa-mrl.fr)

## À LA RENCONTRE DE NOS PROFESSIONNELS

### GT NÉGOCES Achat Vente Utilitaires et Poids Lourds d'occasion

Gérant de G.T. Négoces, Thierry ROME est spécialisé dans le commerce de véhicules pour professionnels et particuliers depuis une trentaine d'années sur la région Auvergne Rhône-Alpes.

Expert en achat et vente de véhicules utilitaires et de poids-lourds d'occasion, Thierry peut s'appuyer sur un réseau de professionnels et proposer ainsi un large panel de véhicules en stock.

Saint-Martinaire depuis 2003, Thierry n'est autre que le leader de « Rock n'Rome », un groupe local et familial que vous pouvez croiser et écouter dans les Festivals de la Vallée. (SaintmARTistes 2018 entre autres...)

G.T. NÉGOCES - 12 rue des Cèdres - 42800 SAINT MARTIN LA PLAINE  
Thierry ROME : **06 08 71 62 58** ou [thierry.rome42@gmail.com](mailto:thierry.rome42@gmail.com)



## DU NOUVEAU DANS LE PERSONNEL MUNICIPAL

### UNE NOUVELLE CADRE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ripagérienne de 38 ans, Audrey GRECO, est maman d'une fille de 5 ans. Elle obtient son BAC en 2000, poursuit sa scolarité à l'université Jean Monnet de Saint Etienne et décroche une licence de droit en 2004. En parallèle de ses études, elle est assistante d'éducation pendant 5 ans dans une école primaire de Rive de Gier et 1 an au collège de Pélussin. Après une courte période sans activité, Audrey rejoint en 2010 le Ciné Chaplin comme hôtesse d'accueil pour la Ville de Rive de Gier. Elle va ensuite occuper plusieurs postes au sein de la collectivité : secrétaire médico-social, secrétaire aux services techniques et gestionnaire en commandes publiques.

En 2019 elle obtient le concours de rédacteur. Elle intègre l'équipe municipale de Saint Martin en février 2021. Elle y occupe le poste de cadre intermédiaire-administration générale.

Après le travail, Audrey occupe son temps libre entre musique, cinéma et sa famille.



### UN NOUVEAU CHEF AU RESTAURANT SCOLAIRE



Jérôme GRASSET a pris ses fonctions de chef du restaurant scolaire à la mi-décembre. A 45 ans, originaire de Roche la Molière, marié, deux enfants et bientôt résidant sur la commune, Jérôme a toujours travaillé dans la restauration, soit en traditionnel soit en tant que traiteur.

En devenant cuisinier dans un restaurant scolaire, Jérôme découvre le public des enfants « Ils sont *nature* et sans filtre, attachants. C'est très plaisant. »

Son objectif pour la cantine de Saint Martin : faire découvrir aux enfants des saveurs qu'ils n'ont pas l'habitude de goûter. Il souhaite développer des déjeuners à thème par pays, par culture...

« Je cuisine les repas collectifs de la cantine comme si j'étais à la maison avec ma famille. Je souhaite travailler avec des produits frais, locaux et le plus souvent bio. »

Nous lui souhaitons la bienvenue !

# DES TEMPS COLLECTIFS À LA GARE

**Le Relais Petite Enfance Intercommunal du Pays du Gier est un service offert aux habitants de Saint Martin la Plaine et de 17 autres communes de la Vallée du Gier.**

C'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels ainsi que des professionnels de la petite enfance.

Isabelle GONCALVES, animatrice professionnelle petite enfance, anime l'une des 3 antennes du Relais dénommée « antenne de Rive de Gier ». Elle vous accueille dans son nouveau bureau plus confidentiel, au rez de chaussée de la Mairie de Saint Martin la Plaine tous les jeudis après-midis de 13h30 - 16h30 (sauf vacances scolaires) ou à Rive de Gier, de préférence sur rendez-vous.

Elle est joignable durant les permanences téléphoniques :  
Lundi : 13h-17h, Mardi : 13h-17h, Vendredi : 13h-16h  
au **04 77 52 22 38** ou au **06 81 12 38 20**

Et par mail : [relaispe.antennerdg@paysdugier.org](mailto:relaispe.antennerdg@paysdugier.org)

Lors des permanences l'animatrice est là pour accueillir :

- **les parents** afin de leur présenter les différents modes d'accueil de leurs jeunes enfants, leur fournir une liste d'assistants maternels et les aider dans leurs démarches administratives.
- **les assistants maternels** pour leur permettre de rentrer en relation avec les parents, les accompagner dans leur profession, les informer sur leur statut.
- **les autres professionnels** pour toutes informations sur la petite enfance.



Des temps particuliers collectifs sont proposés notamment sur notre commune pour les assistants maternels.

## LES TEMPS COLLECTIFS SUR LA COMMUNE

C'est un espace de socialisation pour les enfants et de professionnalisation pour les assistants maternels (échanges d'informations, de pratiques et d'outils pédagogiques).

- Participer aux temps collectifs permet aux assistants maternels de rompre l'isolement en favorisant le partage d'expériences, en développant l'échange de connaissances et de pratiques professionnelles.
- Proposer aux enfants un temps collectif favorise leur socialisation et permet de bénéficier d'activités d'éveil.

A Saint Martin la Plaine les temps collectifs ont lieu 3 à 4 fois dans le mois à La Gare dans la salle Pilat. L'organisation de l'animation, de l'espace dans la salle et du matériel est pensée pour le bien-être et l'autonomie de l'enfant. L'accueil se fait en jeux libres pour que l'enfant se familiarise avec le lieu et le reste du groupe, ensuite place est faite au « temps d'activité ». Enfin c'est le temps calme avant le départ.

Exemples de thèmes : peinture en cabanes, aux glaçons, motricité, riz coloré, bouteilles sensorielles, etc...

Entre fin 2020 et mars 2021, pas moins de trois matinées ont été consacrées au projet sur « **les réflexes archaïques** ». Il s'agit de mouvements automatiques et involontaires présents chez l'enfant à la naissance et qui s'intègrent progressivement dans son schéma moteur.

Une intervenante spécialisée dans le domaine a donné des conseils aux assistants maternels pour adapter leurs postures et leurs propositions d'activités en fonction des comportements des enfants.

## PROCHAINEMENT SOIRÉE DÉBAT

Faire découvrir au plus grand nombre  
les réflexes archaïques :

« *Nous pouvons tous apprendre à connaître  
l'intégration des réflexes archaïques* »

**Mardi 27 avril à 20h**  
**Salle de la Buire à l'Horre.**

Parents, professionnels, structures, écoles : 6 €  
Assistants maternels du relais : 3 €

## DU REMUE-MÉNINGES À LA MÉDIATHÈQUE

**Depuis des mois déjà, la médiathèque s'adapte aux contraintes sanitaires pour garder un accueil de qualité.**

De son côté le public a bien intégré le fonctionnement et, quand cela est nécessaire, patiente devant la porte en attendant de pouvoir entrer flâner dans les rayons.

Pour mémoire, tous les livres rendus sont soumis à une procédure de quarantaine stricte avant d'être remis au prêt. Rien n'a entamé la motivation d'Amélie et des bénévoles à faire de la médiathèque un lieu vivant, convivial et toujours très agréable à fréquenter.

Des enfants du périscolaire ont pu de nouveau bénéficier d'un accueil à la médiathèque les jeudis soir de 17 à 18h. De janvier à février, cette activité était proposée aux petits de la maternelle, accompagnés par une animatrice. Dès leur plus jeune âge, les enfants apprécient le lieu, découvrent des histoires sous forme de **kamishibai** (petit théâtre japonais, voir photo) et les lectures d'albums se succèdent pour leur plus grand plaisir. Au retour des vacances d'avril, ce sera au tour des plus grands.

Par ailleurs, un projet de réorganisation de l'espace et des rayonnages est en cours ainsi que le classement et la cotation des albums pour mieux les retrouver.



Concernant le prochain Prix Romangier, les équipes du réseau Itinérances ont échangé pour débiter les sélections.

Enfin, de nouvelles bandes dessinées sont à disposition du jeune public qui pourra retrouver la suite des aventures de ses héros préférés : Louca, Les enfants de la résistance, Lulu et Nelson, Le château des étoiles, Max et Lili.

Des petits nouveaux ont également fait leur apparition dans les rayons : Maïana, Les Omniscients, Slipi, C'est la récré.

**On vous l'avait dit : ça remue à la médiathèque !**

**Garage BOUTIN** 

**Agent Peugeot**  
44 rue Claude Drivon  
42800 Rive de Gier

**PEUGEOT**

MÉCANIQUE - CARROSSERIE - DÉPANNAGE

VENTE DE VÉHICULES  
NEUFS ET  
D'OCCASION

**04 77 75 04 22** 

**ETS DUMAS**  
ENTREPRISE DUMAS PERE ET FILS SARL

**PLOMBERIE – CHAUFFAGE  
SANITAIRE – ZINGUERIE**

15 - 17 rue Barthélémy Brunon - 42800 RIVE DE GIER  
TEL : 04 77 75 00 80 - FAX : 04 77 83 95 95



### Atelier « découverte » de portage

Pendant 2 heures vous découvrirez différents moyens de portages adaptés, à vous parents comme à votre nouveau-né en lien avec sa physiologie. Apprenez des techniques simples et faciles à refaire chez vous.

**2h : 60 € • 50% de réduction d'impôt sur votre atelier**

Marina VANDENBULCKE - *Educatrice Libérale*  
06 43 32 86 54 - Saint Martin la Plaine

[www.soutien-parental.fr](http://www.soutien-parental.fr)



# DES ANIMAUX ET DES HOMMES

**Au grand regret de tous, l'espace zoologique est fermé depuis le 29 octobre 2020.**

Pour autant, l'engagement des équipes reste intact et la majeure partie des salariés est en activité (seuls 4 salariés sont en chômage partiel) pour gérer l'avancée des travaux, entretenir les espaces et prendre soin des animaux.

## UNE PÉRIODE DIFFICILE

Nous avons rencontré de Jean-Christophe GERARD, vétérinaire au parc, pour prendre des nouvelles des pensionnaires et de Tonga.

Le zoo est adhérent à l'Association Nationale des Parcs de France qui porte la parole des établissements auprès des pouvoirs publics notamment. En cette période de crise sanitaire, la situation de nombreuses structures est critique et des actions sont menées pour faire remonter les difficultés aux ministères concernés. En tant qu'espaces de plein air où le respect des mesures sanitaires est tout à fait envisageable, les parcs ont sollicité des autorisations de réouverture et espèrent une réponse dans les prochaines semaines.

Les charges fixes mensuelles du zoo s'élevaient à environ 150 000 € et, en l'absence de public, les réserves s'épuisent rapidement.



## BONNES NOUVELLES

Malgré les difficultés, la vie continue au parc et la liste du carnet rose ne cesse de s'allonger. La petite gorille Yzia se porte bien. Un boa, des wallabies et deux lamas ont vu le jour (de source sûre l'un d'eux se prénommerait Serge !),

des louveteaux sont espérés pour le mois de mai et des aigrettes couvent. En bref, de belles rencontres attendent les visiteurs dès la réouverture.

## ET TONGA DANS TOUT ÇA ?

De son côté, l'association Tonga poursuit sa campagne de sensibilisation des pouvoirs publics autour de la nécessaire mobilisation de fonds pour assurer un accueil des animaux dans de bonnes conditions. Tonga recueille de plus en plus d'animaux saisis par les autorités et son action a d'ailleurs été reconnue d'utilité publique. Des fonds devraient donc pouvoir être mis à disposition. Dans le but de promouvoir son action et de la rendre davantage lisible, une nouvelle brochure qui détaille l'ensemble de ses activités a été créée.



Les nouvelles des pensionnaires de Tonga sont bonnes. Jon le lion va bien et ne souffre plus de problèmes dentaires, il aura des prothèses adaptées dans les mois à venir.

Les 10 tigres (7 femelles et 3 mâles) accueillis en janvier sont eux aussi en pleine forme et profitent de leur grand enclos en plein air pour s'ébattre en toute quiétude. Eux qui ont vécu plusieurs années dans un enclos de 2,50 m par 1,50 m apprécient d'avoir de l'espace. A leur arrivée, ils souffraient de surpoids car ils n'avaient plus aucune activité physique depuis 2 ans. Une enquête est en cours les concernant et, à son terme, leur avenir ici ou ailleurs pourra être envisagé.



## RESTER MOTIVÉS

La période est pénible à traverser pour l'espace zoologique mais la passion et l'enthousiasme qui animent la direction et les équipes restent parfaitement intactes. Humains et animaux sont unis dans l'espoir de jours meilleurs et il y a fort à parier que les visiteurs répondront à l'appel dès que cela sera possible.

# FOCUS SUR LA BOULE DES FORGERONS

La Boule des Forgerons est une association loi 1901 rattachée à la Fédération Française de Sport Boules dite lyonnaise.



## ADMINISTRATIF

Son siège et ses jeux de boules se situent au 4 de la rue des forgerons à Saint Martin la Plaine en plein centre du village pour l'instant. Nous avons 17 licenciés et une vingtaine de sociétaires

Créée le 14 février 1925, c'est l'une des associations les plus anciennes de Saint Martin, voire la plus ancienne.

La composition du tout premier bureau était :

- Président : Henri THOLLOT
- Vice-Président : Fleury REVEIL
- Secrétaire : André GUILLERMIN
- Secrétaire adjoint : Alfred CHIRAT
- Trésorier : Antoine FRANCOIS
- Trésorier adjoint : Jean BOUDARD

## PRÉSIDENTS

En 96 ans seulement 13 présidents se sont succédés à la tête de l'association :

- |                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| • Henri THOLLOT     | • Claudius PONCET  |
| • François GRIVOLAT | 3 ans              |
| • Pierre MOULIN     | • Louis BOUDARD    |
| • Jean DERVIEUX     | 7 ans              |
| • Emile FOURNIER    | • Claude BLACHIER  |
| 2 ans               | 9 ans              |
| • Louis JOURNOUD    | • Louis CROZIER    |
| 2 ans               | 12 ans             |
| • Roger GUILLERMIN  | • Frédéric BONJOUR |
| 17 ans              | 13 ans en cours    |
| • Jean ESCOT        |                    |
| 6 ans               |                    |

Sans oublier les secrétaires et les trésoriers qui ont œuvré, pour certains, durant de longues années, comme Louis DESARMAUX (25 ans de secretariat) ou Jacques DESARMAUX (28 ans de trésorerie) et Georges ROUCHOUZE (11 ans) Mille excuses et un grand Merci à tous ceux que l'on ne peut citer ici mais que l'on n'oublie pas.

## HISTOIRE

A l'époque la boule lyonnaise était très prisée, les licenciés étaient nombreux. Il y avait des jeux de partout et c'était l'occupation des fins semaines après un dur labeur.

Au début, le bar de la société était tenu par des gérants. D'abord M. FRANCOIS puis Mme BALLAY dite « la Titine ». Au départ en retraite de cette dernière, en 1988, le président fut bien ennuyé mais trouva une idée lumineuse : il demanda aux sociétaires volontaires de tenir « leur semaine ».

Certains pensaient que cela n'allait jamais marcher. Erreur ! Cela dure toujours aujourd'hui. Ainsi toutes les recettes du bar vont à la société de boule.

## PRÉSENT

Avant la pandémie, la société se portait bien sportivement parlant. Nous nous sommes qualifiés quatre fois pour les Championnats de France. Nous organisons 4 concours annuels dont un de 24 quadrettes vétérans sur une journée. Nous participons à des concours extérieurs presque tous les week-ends et même la semaine pour les retraités. La gente féminine est omniprésente et, sans être macho, elles en font pleurer plus d'un...

## FOCUS SUR LA BOULE DES FORGERONS (suite)

### RÉFLEXION

Le seul gros souci actuellement, dit le Président, c'est l'avenir. La boule lyonnaise n'attire plus les jeunes. Toutes les associations ont le même discours : la génération est plus Playstation et ordinateur que jeu de boules. Pourtant, la convivialité est le maître mot de notre société.

Depuis la pandémie, nous sommes fermés, nous attendons des jours meilleurs pour rejouer dehors en respectant, bien sûr, les gestes barrières.

Mais va-t-on s'en relever ?

Seul l'avenir nous le dira.

### AVENIR

L'association va bientôt quitter la rue des forgerons pour l'ancien stade. C'est sûr mais quand ?

Si rien n'évolue la société risque de disparaître d'ici 5 ans. Tout le monde aimerait bien fêter les 100 ans, pour cela il faudrait que des pétanqueurs nous rejoignent pour pratiquer leur sport favori et faire perdurer la Boule des Forgerons.

Pour finir, rendons hommage à Lucien DESARMEAUX, décédé récemment. Il était un fervent défenseur de la boule lyonnaise. À cause du confinement, nous n'avions pas eu l'occasion de lui rendre l'hommage qu'il méritait.

Sont présents sur la photo ci-contre de haut en bas :

**1<sup>er</sup> rang :** M. ODOUARD - L. GRIVOLAT - G. GALLEY - M. LONGCHAMP - M. JACOUD - P. GALLEY - A. BASSET - J. GALLEY - B. SAVARINO  
A. BOURRIN - P. RANDON

**2<sup>ème</sup> rang :** R. ROUCHOUZE - C. BOURRIN - F. BONJOUR - C. BLACHER - T. CARTAL - J. BOBICHON - H. DESARMEAUX - G. ROUCHOUZE  
S. RICHARD - L. VILLET - D. DAURIAT - J. THIVILLON - C. OGIER - J. BONNAND - H. BOURRIN

**3<sup>ème</sup> rang :** C. ALIBERT - M. BOURRIN - L. ROUSSET - P. THOMAS - C. BONNET - M. VAILLANT - M. MONTAGNE

**Accroupis :** C. ARNAUD - S. COLLET - T. DAMIEN - G. DIDARY - P. THIVILLON - O. CROZIER - B. ROUCHOUZE - JP. OGIER - L. CROZIER

## UN POINT SUR LA CULTURE

**La commission culture trépigne d'impatience de pouvoir vous proposer enfin des spectacles.** Mais, sans réelle évolution des conditions sanitaires contraignant l'accueil du public sur des manifestations culturelles, elle compose entre reports et annulations.

- Le festival des SaintmARTtistes, prévu les 10 et 11 avril est annulé en dépit des propositions artistiques intéressantes imaginées par de nombreux Saint-Martinais.

- Après deux reports consécutifs, le Rhino Jazz Festival prévu le 24 avril est lui aussi annulé. On espère qu'il reviendra sur la commune en octobre 2021.

- Les ateliers participatifs et les représentations publiques de la compagnie «LA GRENADE» autour du spectacle «La Revue» ont été décalés à la saison 2021 - 2022.

Aussi, sous réserve de conditions sanitaires plus favorables et dans le seul cas d'autorisation préfectorale et/ou nationale, les prochaines dates de représentations encore maintenues sont :

- Soirée «Feu de Camp» avec Guitaréon le vendredi 4 juin.

- Le report du festival Guitare Vallée avec Maxence MELOT le vendredi 18 juin et le Tremplin des groupes ligériens le lendemain samedi 19 juin.
- Le concert des Zestivales le jeudi 5 août.



Enfin, toujours sous la même réserve sanitaire, mais avec des conditions d'accueil beaucoup plus adaptables qui nous permettent un peu plus d'optimisme, l'exposition «Châteaux de l'industrie» est maintenue pour les mois de mai et juin.

Cette exposition sera installée dans le hall de La Gare avec une ouverture au public en week-end en fin d'après midi.

Deux visites commentées de l'expo, en partenariat avec «Ville d'Art et d'Histoire», suivies d'une balade dans le village autour des 3 châteaux de Saint Martin la Plaine sont planifiées les dimanches 13 et 27 juin.

Les réservations sont vivement conseillées pour ces visites. Les dates et horaires précis ainsi que les modalités de réservations seront

communiqués sur le site officiel de la Mairie, pensez à y faire un tour avant de vous rendre aux manifestations.

# LES ÉCHOS DE LA MJC

### A LA MJC

On trépigne de vous retrouver pour les activités !

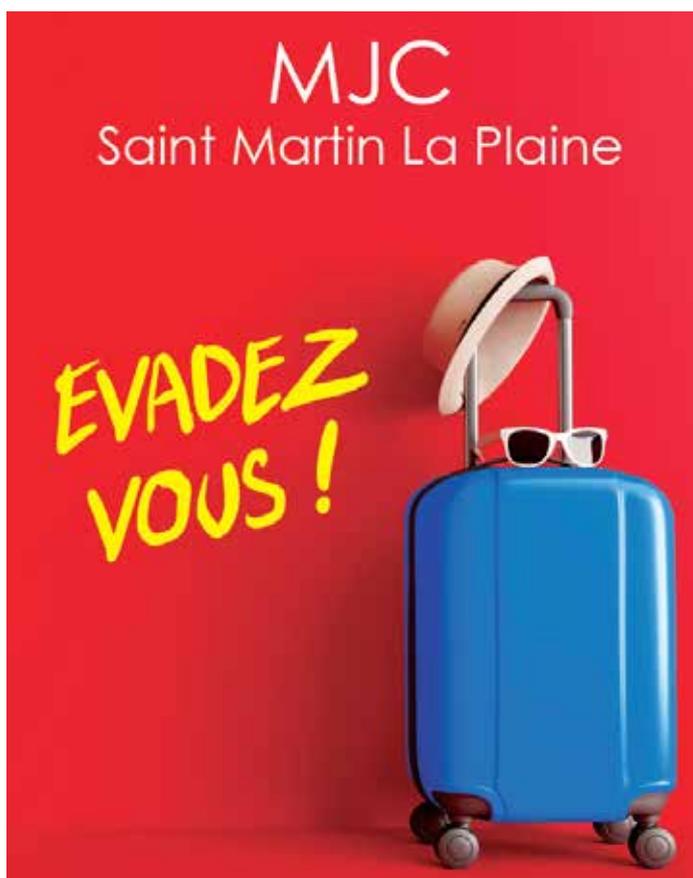
Pour l'instant, très peu d'activités sont encore possibles et uniquement celles à destination des enfants, mais on ne désespère pas de vous revoir très bientôt !

Nous reviendrons prochainement vers vous, afin de vous dédommager sur l'ensemble des séances qui n'ont pas eu lieu cette saison.

### ASSEMBLÉ GÉNÉRALE le 8 AVRIL à 19h à La GARE

Pour toutes les associations, c'est un moment important de partage avec les adhérents MJC. C'est particulièrement le cas avec cette étrange année 2020.

Pour chaque citoyen de la commune et pour les adhérents MJC, c'est aussi l'occasion de s'impliquer : donner son avis, donner de son temps en tant que bénévole, prendre part au collectif en devenant administrateur et animer notre projet. C'est véritablement une occasion concrète, de participer au monde d'après. Nous vous attendons nombreux.



### DES NOUVELLES

Le projet participatif théâtral La Revue a commencé et se poursuivra désormais la saison prochaine en lien plus étroit avec les représentations de la compagnie La Grenade qui n'ont pas eu lieu ces derniers mois toujours en raison de la crise sanitaire.

N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire, afin de participer aux sept rendez-vous avec les artistes de La Grenade, pour réaliser un spectacle mémorable autour d'une actualité désopilante (si, si, c'est possible !).

Renseignements & Inscriptions : **04 77 75 47 41**

[mjcsaintmartin.direction@wanadoo.fr](mailto:mjcsaintmartin.direction@wanadoo.fr)

### ESPACE INTERNET POUR LES ADULTES

Pour ceux qui connaissent des difficultés sur les diverses démarches administratives se faisant en ligne, nous accueillons toutes les personnes qui n'ont pas de matériel informatique ou qui ne maîtrisent pas l'outil Internet pour accéder à des démarches administratives.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

### ESPACE ACCUEIL POUR LES ENFANTS

Pour les jeunes de moins de 25 ans, nous accueillons les collégiens, les lycéens et les étudiants dans le cadre du travail scolaire ou universitaire. Il ne s'agit en aucun cas d'un accompagnement d'aide aux devoirs mais bien d'un lieu d'accueil pour faciliter leur travail au calme.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

### VACANCES DE PRINTEMPS

Les vacances de «Pâques» se préparent et nous vous concoctons un programme d'activités très sympa pour les enfants de 3 à 14 ans !

Les inscriptions sont possibles exclusivement sur notre site internet : [www.mjcsaintmartin.fr](http://www.mjcsaintmartin.fr)

### ACCUEIL DES JEUNES ADOS

Nous préparons activement la réouverture de notre foyer «Jeunes».

Des envies, des suggestions, n'hésitez pas à contacter notre nouveau Coordinateur d'Accueil de Loisirs :

**Xavier GAY** - Contact : **04 77 75 74 61**

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe de la MJC.

## DES NOUVELLES DU GAASM

### CHOUCROUTE OU CARNAVAL ?

Le 27 février le GAASM devait organiser le carnaval mais en raison de la situation sanitaire il a été annulé et remplacé par une choucroute à emporter, cuisinée par le restaurant l'HEURE DES METS à Saint Chamond.

Elle fut très appréciée par les Saint-Martinaires.

### FÊTE DE LA FORGE OU PAS ?

Toujours pour les raisons que l'on connaît, la **Fête du Village**, initialement prévue les 8 et 9 mai est reportée aux 11 et 12 septembre 2021.

Espérons qu'elle pourra avoir lieu sans encombre.

### AUTRES DATES À RETENIR

- Vendredi 30 avril : Assemblée Générale
- Mercredi 19 mai : Calendrier 2021-2022
- Vendredi 25 juin : Fête de la Musique



## MAISONS FLEURIES CONCOURS 2021

**Dans le cadre de la commission animation, la commune invite tous les habitants amoureux de la nature et des fleurs à participer au « Concours des maisons fleuries ».**



Les inscriptions au concours seront ouvertes du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2021.

Les catégories seront les suivantes :

- 1 • Maison individuelle avec jardin très visible de la rue,
- 2 • Maison avec balcons, fenêtres, murs fleuris, ou terrasses

Les jardins, balcons, fenêtres, terrasses, devront être visibles en façade; l'appréciation s'effectuera depuis le domaine public.

Pour chaque catégorie, des récompenses seront attribuées de la première à la troisième place.

Pour participer, nous vous invitons à vous inscrire en Mairie à partir du 1<sup>er</sup> mai en remplissant le bulletin d'inscription et en signant le règlement 2021. Ces documents seront aussi téléchargeables sur le site internet puis à déposer en Mairie ou à renvoyer par mail : [contact@saintmartinlaplaine.fr](mailto:contact@saintmartinlaplaine.fr).



# N'OUBLIE JAMAIS LE PRIX DE LA LIBERTÉ

**Tout en haut du chemin du crêt, avant d'arriver à la ferme des Ruminettes, se trouve une plaque commémorative que les marcheurs connaissent bien.**

C'est un certain François AUBERT qui est à l'origine de la pose de cette plaque.



## Petit retour en arrière

Lors du Conseil Municipal du 20 mai 1994, le Maire, Pierre MARNAS, fait part de l'initiative de M. François AUBERT concernant la pose d'une plaque commémorative pour les parachutages d'armes de Juin 1944. Le Maire indique qu'il serait nécessaire de faire un geste saluant cette initiative. Il donne lecture au Conseil Municipal du texte figurant sur la plaque. M. Augustin PELLICANE salue la sobriété du texte et l'absence de caractère polémique de celle-ci. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'une participation communale à hauteur de 50% de la dépense, soit 4500 francs.

Lors du Conseil du 8 juillet 1994, Le Maire donne lecture d'une lettre de M. François AUBERT.

*« Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,  
Sensibles au motif de ma démarche, la rapidité de votre décision et celle du Conseil Municipal me le prouvent ! J'y suis sensible et vous en remercie. Merci aussi pour la subvention substantielle allouée. J'apprécie l'effort consenti en ces temps difficiles.*

*La plaque est gravée et, selon mon désir, apposée le 1<sup>er</sup> juin. Je désire la discrétion : si M. le Maire ou des membres de l'équipe municipale désirent assister à la mise en place de la plaque, qu'ils veuillent me fixer l'heure. Le calendrier de chacun étant chargé et le délai court, je ferai en sorte de satisfaire les intéressés.*

*Ce n'est ni par fantasma, ni par superstition, si j'ai choisi la date du 1<sup>er</sup> juin mais Jean BOURGE fut arrêté, son épouse pourchassée, des membres du groupe emprisonnés, le 1<sup>er</sup> juin 1944.*

*Depuis fort longtemps, j'espérais commémorer ce souvenir, hélas je le fais seul...*

*Je peux relancer ce vœu dans la quiétude et grâce à la compréhension de tous ceux qui n'ont pas oublié, en particulier des élus du village.*

*Soyez-en remerciés et veuillez accepter, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.»*

**François AUBERT**

Madame Simone CHARRE, se félicite de l'attitude d'un particulier prenant l'initiative de poser une plaque commémorative dépassant par là, la pudeur propre aux acteurs des événements de cette époque.

## Mais qui était François AUBERT ?

Né à Rive de Gier le 31 mai 1924 et décédé à Saint Chamond le 3 mai 2011 à l'âge de 87 ans, il repose au cimetière de Saint Joseph non loin de son ami Jean BOURGE.

François Aubert, dit le « BAB », était un ancien footballeur bien connu à Rive-de-Gier, à Roanne, à Saint Chamond. Il a participé à un match avec l'équipe de France Olympique à Madagascar en qualité de gardien de but.

Il est arrêté le jour de son vingtième anniversaire à Vaille (Saint Joseph), torturé à la caserne militaire Grouchy à Saint Etienne et déporté à Buchenwald.

Il a participé à la réalisation de la plus longue chaîne forgée du monde en 1996 avec cinq autres forgerons du village : Jean et Xavier BONNAND, Henri SIBERT, René RICHARD et Jean-Luc GRIVOLAT. Cette chaîne se trouve dans le musée de la Forge de Saint Martin.



Henri SIBERT (à gauche) et François AUBERT (à droite) à la Fête de la Forge 2003.

François AUBERT avait souhaité transmettre ce qu'il avait vécu aux générations futures. Il fut sollicité dès 1995 lors d'entretiens enregistrés sur une cassette audio-visuelle consacrée à la mémoire vivante.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre 1993, la Commission Informations Recherches Historiques fait part d'un projet sur la seconde guerre mondiale à Saint Martin la Plaine. Mme Ghislaine BRUYAS, ancienne Maire du village, et M. PICON de l'O.C.C.E. entourés de Véronique DURAND, Marion ROCHET et Marc ROSIER, ont recueilli ces témoignages pour une exposition et une plaquette intitulée : **Saint Martin La Plaine dans la guerre de 1939 - 1945.**

Il existe une cassette vidéo VHS et un fascicule sur cette période avec de nombreux témoignages de l'époque dont celui de François AUBERT.

Cette cassette nous l'avons retrouvée, ainsi que le fascicule qui est à la médiathèque de Saint Martin La Plaine. Nous avons demandé à Charles DIDARY de nous aider à numériser le contenu de la cassette sur un DVD numérique. Qu'il en soit vivement remercié ! Cet enregistrement sera disponible très prochainement à la médiathèque où vous pourrez le télécharger.

Ci-dessous quelques morceaux choisis du fascicule avec le témoignage de François AUBERT :

### LE RÉSEAU LOCAL

« Le réseau Ange-Buckmaster était organisé depuis l'Angleterre et notre secteur s'appelait "Ange". Le patron était M. MARCHAND qui avait été parachuté d'Angleterre. Son second était Antoine BOIRAYON. Parmi les autres membres se trouvaient le frère d'Antoine BOIRAYON, Ado REYMOND Jean BOURGE, Marius MERLE, M. MORCILLO, M. DRIVON et moi-même. Voici dans quelles circonstances je suis entré dans le réseau : je travaillais chez BOUDARD à St Martin où Mme BOURGE travaillait également. Et en 1942, elle m'a demandé de participer aux parachutages »

### LES PARACHUTAGES

« Nous étions prévenus une dizaine de jours avant par M. MARCHAND de l'éventualité d'un parachutage. A partir de ce moment-là, nous nous mettions à l'écoute des messages de la BBC grâce à un petit récepteur qui nous permettait d'éviter les brouillages de la TSF. Dès que nous entendions le message qui nous était destiné, nous savions que le parachutage était prévu pour le soir suivant. C'est M. BOURGE, qui avait été pilote pendant la guerre de 14-18, qui était chargé de préparer le terrain. Sur place, nous disposions trois lampes pour que l'avion nous repère, le tout ne prenant pas plus d'un quart d'heure.

Sur le terrain, nous nous trouvions une dizaine de personnes pour transporter et cacher le matériel parachuté. Nous faisons le transport à pied, avec des chars à bras. Les jours suivants, nous devons surveiller ce matériel, parce que d'autres réseaux de résistance, notamment l'Armée Secrète, qui manquaient d'armes cherchaient à les prendre.

Le premier parachutage a eu lieu sur le Crêt de Sarray à Saint Joseph en août 1942. Nous avons enterré sur place tout ce qui avait été parachuté. Mais le lendemain, le paysan de Sarray est venu dire à Jean BOURGE qu'il ne voulait pas d'ennuis avec cela et nous avons dû transporter les armes jusqu'à Vaille, chez Jean BOURGE, la nuit suivante.

Deux autres parachutages ont été organisés sur le Crêt Meyrieux à Saint Martin le 5 février 43 et le 27 avril 44. En fait pour le premier, nous avons attendu toute la nuit dans le froid un avion qui n'est pas venu. Ce jour-là, le message d'annonce diffusé par la BBC était « ses dents font des castagnettes » ce qui était tout à fait de circonstance vu la température. Lorsque l'avion est enfin venu, nous avons transporté les armes de nuit, d'abord dans les loges, à la Combe, puis à Vaille. Nous avons creusé un trou dans le jardin pour les enterrer, puis nous avons planté des petits pois dessus.

Le dernier parachutage auquel nous avons participé a eu lieu à Saint Michel sur Rhône, le 10 mars 1944. Le bombardement de La Ricamarie a eu lieu en même temps. On nous parachutait surtout des armes et des explosifs (un total de 7 tonnes pour 3 parachutages), mais aussi des vivres, des pneus et de l'argent destiné à payer les membres du réseau qui vivaient dans la clandestinité ou à venir en aide aux familles des membres arrêtés ou déportés. M. MARCHAND venait après chaque parachutage contrôler les containers contenant de l'argent, qui étaient cachetés à la cire. En dehors des parachutages, M. BOURGE s'occupait également des réfractaires au STO qu'il hébergeait en attendant de pouvoir leur procurer de faux papiers. Ensuite, il les emmenait en vélo dans le petit village de Senay, dans l'Isère, où 24 réfractaires ont pu se cacher. »



# BRÈVES À RETENIR

## CONSEILS MUNICIPAUX

- Jeudi 29 avril
- Jeudi 27 mai
- Jeudi 1<sup>er</sup> juillet

## SACS JAUNES

Le ramassage des sacs et bacs jaunes est effectué chaque mercredi des semaines impaires :

- Les 14 et 28 avril
- Les 12 et 26 mai
- Les 9 et 23 juin

## DÉCHÈTERIE DE TARTARAS HORAIRE D'OUVERTURE

Ouverte 7 jours sur 7

**Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :**

Lundi : 14h-19h

Mardi au vendredi : 10h-12h et 14h-19h

Samedi : 9h30-12h et 14h-19h

Dimanche : 9h30-12h

## VACANCES SCOLAIRES

**Vacances de printemps :**

Fin des cours : samedi 10 avril

Reprise : lundi 26 avril

## BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Il est formellement interdit de brûler les déchets verts. Tout contrevenant s'expose à une amende. (Circulaire ministérielle du 18 novembre 2011)

## RELAIS PETITE ENFANCE

Permanence tous les jeudis en mairie de 13h30 à 16h30.

Tél. : **04 77 52 22 38**

Mob. : **06 81 12 38 20**

Selon les mesures sanitaires en vigueur, les temps collectifs des assistantes maternelles pourront reprendre à partir de 9h30 dans la salle Pilat de La Gare les mardis 5 et 19 janvier, 19 et 23 février et 2, 16 et 23 mars.

## PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Mme DRID assure une permanence en mairie, salle de la terrasse tous les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 15h.

Pour la contacter :

**04 77 83 01 30** ou [salima.drid@loire.fr](mailto:salima.drid@loire.fr)

## DON DU SANG

**Prochaines collectes :**

- Mardi 27 avril (Saint Martin : La Gare)
- Jeudi 1<sup>er</sup> avril (Saint Joseph : Salle du cercle, si mesures sanitaires à La Gare)

## AGENDA

**Manifestations des associations**

En raison des conditions sanitaires, trop de manifestations ont dû ou risquent d'être annulées.

Pour tout complément d'information, merci de bien vouloir vous rapprocher de vos associations.

Le Centre Médical Germaine REVEL (Établissement de santé privé d'intérêt collectif spécialisé dans les affections du système nerveux) propose une **nouvelle prise en charge** : une offre de répit destinée aux patients atteints de la maladie de Charcot (dite SLA - sclérose latérale amyotrophique) et nécessitant une prise en charge continue.

Les patients sont ainsi accueillis à Chabanière pour des séjours d'une durée de 15 jours à 3 semaines, de manière programmée ou en urgence.

Ces séjours permettent aux aidants de faire face à des obligations extérieures, de repenser une dynamique familiale qui s'épuise ou de faire face à des situations personnelles aigües.



**UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE ET CITOYEN AU SERVICE DES PATIENTS**

Afin de proposer une prise en charge qualitative dans des conditions d'accueil optimales, le Centre Médical Germaine REVEL est à la recherche de bénévoles, formés et suivis par l'association Albatros



- Association lyonnaise de bénévoles
- Adhérente de la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP)
- Accompagnement de personnes gravement malades ou en fin de vie
- 80 bénévoles accompagnants
- Dans une vingtaine d'établissements

*« La fraternité n'est qu'une idée humaine, la solidarité est une idée universelle » Victor Hugo*

Vous aussi, vous souhaitez :

- Offrir votre présence
- Vivre des rencontres authentiques
- Partager des expériences avec une équipe
- Découvrir vos ressources intérieures
- Être dans une écoute bienveillante

**Engagez-vous à nos côtés et intégrez le parcours de formation d'Albatros pour accompagner les patients dans le partage, le respect et la proximité !**

**Vous êtes intéressé(e), merci de contacter**  
**Elisabeth MARI-SERRA**  
**04 78 81 57 57** ou [contact@cmgr.fr](mailto:contact@cmgr.fr)

Centre Médical Germaine REVEL  
 707 route de la Condamine - St Maurice/Dargoire  
 69440 CHABANIERE

**Suivez l'actualité de votre ville en temps réel avec l'application **illiwap****



Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes!

1 Téléchargez l'application illiwap sur l'App Store (iPhone) ou sur le Google Play (Android)

2 Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



3 Cliquez sur **SUIVRE** et recevez les informations de la commune directement sur votre smartphone

**illiwap, c'est l'app!**

100% gratuit  
 Pas d'achat, pas de téléchargement, aucun abonnement, pas de frais  
 100% gratuit  
 Téléchargement gratuit et sans engagement



# ÉTAT CIVIL



## NAISSANCES

- Mercredi 25 novembre 2020  
**MATEUS MOUCHEL Mia**
- Vendredi 4 décembre 2020  
**DESSAIX Lia**
- Vendredi 25 décembre 2020  
**CHARRETIER Léonie**
- Lundi 4 janvier 2021  
**CHARBONNIER Léna, Christiane**
- Mardi 12 janvier 2021  
**GIRAULT Aloïs, Michel, Christian**
- Mardi 26 janvier 2021  
**JOLY Ethan**
- Samedi 6 février 2021  
**INGLESE Gianluca, Tomaso**
- Lundi 22 février 2021  
**MATRAT Hugo, Pierre, Luc**



## MARIAGES



## DÉCÈS

- Samedi 12 décembre 2020  
**BASSET Alain**  
59 ans
- Samedi 19 décembre 2020  
**CARCIOFI Linda née PROÏA**  
82 ans
- Dimanche 20 décembre 2020  
**DESORME Juliette née CAPPELO**  
85 ans
- Lundi 21 décembre 2020  
**BONJOUR Marie, France, Augustine**  
93 ans
- Mardi 29 décembre 2020  
**COGNET Marc, Jérôme**  
85 ans
- Mercredi 6 janvier 2021  
**MERCIER Louise, Antoinette  
née MURGUE**  
96 ans
- Mardi 23 février 2021  
**GRIVOLAT Jaky**  
66 ans
- Mardi 23 février 2021  
**PERRET Huguette, Claude, Cladys**  
72 ans
- Mardi 23 février 2021  
**PUGNET Jean, François, Régis**  
91 ans



[www.franceobseques-confiance.fr](http://www.franceobseques-confiance.fr) **FRANCE OBSÈQUES** [contact@franceobseques-confiance.fr](mailto:contact@franceobseques-confiance.fr)  
 À VOTRE SERVICE, À VOTRE ÉCOUTE

**Votre boutique** **Chambre funéraire**

8 rue Waldeck Rousseau  
 42 800 **RIVE DE GIER** **7j/7**  
**04 77 75 46 46** **24h/24**

La Madeleine  
 69 440 **SAINT MAURICE SUR DARGOIRE** **7j/7**  
**04 77 75 46 46** **24h/24**



**MENUISERIE**  
 BRUSSE & CHARRE

**FENETRES ■ PORTES**  
**PORTAILS ■ VOILETS ROULANTS**

Z.I. Les Frairies - 35 imp. de l'Artisanat - 42740 SAINT PAUL EN JAREZ  
**Tél : 04 77 75 13 69** - Fax : 04 77 83 71 37  
 Mail : [contact@brosse-et-charre.fr](mailto:contact@brosse-et-charre.fr) - [www.brosse-et-charre.fr](http://www.brosse-et-charre.fr)



**JULLIEN AUTOMOBILE**  
JULLIEN Charles-Eric

Vente de voitures neuves et d'occasion  
 Location de véhicules 9 places

**04 77 75 92 32**



39 bis route de la Plaine - SAINT JOSEPH  
[garagejullien@hotmail.fr](mailto:garagejullien@hotmail.fr)  
[www.jullienautomobile.fr](http://www.jullienautomobile.fr)



**g3m**  
**informatique**

**⚡ NOUVELLE ADRESSE ⚡**  
 8 route du Munat - St Martin La Plaine  
**04 77 39 53 60**

**Vente matériel** **Infogérance**  
**Maintenance** **Web et Réseaux**  
**Réparation** **Programmation**




**swissflex**  
 Swiss Premium Beds

**JUSQU'AU 1<sup>er</sup> MAI**  
**SEMAINE SUISSE**

**France literie**  
 EXPERT DE VOS NUITS

**L'HORME : 81 avenue Louis Pasteur (Face à Super U)**  
**Pierre Frousse** **04 77 22 68 53**